



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Rapport sur l'entrepreneuriat féminin

ÉDUCATION ET FINANCEMENT, CLÉS DE LA
RÉUSSITE ENTREPRENEURIALE EN AFRIQUE

31 juillet 2019
Addis-Abeba

4 ÉDUCATION
DE QUALITÉ



5 ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT
ET CROISSANCE
ÉCONOMIQUE



A.20-00708

Table des matières

Remerciements	ii
Résumé	iii
I. Contexte	1
II. Données et méthodologie	4
III. Principales constatations	6
A. L'éducation influence-t-elle la motivation des femmes dans la création d'entreprises ?	6
B. L'éducation influence-t-elle l'accès des femmes au financement ?	14
C. Le financement aide-t-il les femmes à saisir les possibilités offertes et à améliorer leur productivité ?	21
IV. Recommandations pratiques	27
A. Éducation	27
B. Accès au financement	29
Glossaire	33
Annexe I	34
Annexe II	41
Références	51

Figures

I Prévalence de l'esprit d'entreprise par sexe (en pourcentage)	7
II Prévalence de l'esprit d'entreprise par motivation et par sexe (en pourcentage)	8
III Entreprenariat par niveau d'études (pourcentage)	9
IV Inclusion financière en Afrique : accès et inégalités par sous-région, 2017	16
V Les facteurs d'inégalité dans l'accès au financement	18
VI Utilisation d'un compte et niveau d'éducation par sexe (en pourcentage)	19
VII Prévalence de la propriété d'une entreprise par sexe (en pourcentage)	21
VIII Décomposition des inégalités dans l'accès aux marchés publics (en pourcentage)	24
IX Facteurs contribuant aux différences dans les pratiques innovantes (en pourcentage)..	25

Remerciements

Le *Rapport sur l'entrepreneuriat féminin : Éducation et financement, clés de la réussite entrepreneuriale en Afrique* a été établi grâce au soutien, à la clairvoyance et aux conseils précieux de la Directrice de la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales, M^{me} Thokozile Ruzvidzo, et de la Chef de la Section de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, M^{me} Ngoné Diop. L'auteur principal est M. Selahattin Selsah Pasali, spécialiste des affaires économiques (adjoint de 1^{re} classe) au sein de cette Division. Un retour d'information précieux a été obtenu lors de l'examen interne effectué par la Division en août 2018, au cours duquel ont été arrêtés les paramètres clés du présent rapport. Avant d'être soumis à un examen externe, le rapport a été revu par M^{me} Ngoné Diop, M^{me} Gonzague Rosalie, M^{me} Keiso Matashane-Marite, M. Adrian Gauci, M. Deniz Kellecioglu, M. Stéphane Le Boudier, M^{me} Siphokazi Mnguni, M. Mamadou Bah et M. Anderson Benson. Une analyse documentaire a été réalisée par M^{me} Siphokazi Mnguni et M. Mamadou Bah. Le rapport a également été examiné par des fonctionnaires du Bureau sous-régional en Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), à savoir M. Zoubir Benhamouche et M^{me} Amal Elbeshbishi.

En outre, le rapport a été examiné et validé par des experts externes lors d'une réunion de deux jours tenue les 24 et 25 juin 2019 à Addis-Abeba. Il a fait l'objet de révisions et d'améliorations de la part d'experts techniques réputés, notamment M. Khalid El Ouazzani-Ech-Chahdi, M^{me} Claudine Ratsimbazafy, M^{me} Nancy Kinanu Gitonga, M. Mohammed Eddahrir, M. Yatma Mody Ndiaye, M^{me} Nomvula Makgotlho, M^{me} Azza Mahmoud Ezzeldin Abdelazziz Shalaby, M. Hassan Moustapha Hassan Shehata, M^{me} Widad Ali Abdelrahman Mohamed, M^{me} Seham Nazeeh Abdelwahab Ghalwash, M^{me} Fatima Boutaleb, M. Michael David Herrington, M^{me} Paule Emmanuelle Velonjara Razafimanantsoa EP Rajoelison, M. Duclin Stephane Fontcha Kemdjou, M. Hassan Mbaziira, M^{me} Kalkidan Shiferaw, M^{me} Muluwork Befekadu et M^{me} Ruchika Bahl.

La CEA est sincèrement reconnaissante aux équipes nationales du consortium *Global Entrepreneurship Monitor (GEM)* en Afrique du Sud, en Egypte, à Madagascar et au Maroc pour avoir eu l'amabilité de lui communiquer les dernières enquêtes sur la population adulte (2017), qui n'étaient pas disponibles au moment de la rédaction du présent rapport.

Résumé

Par l'intermédiaire de sa Section sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) met en œuvre une initiative continentale qui encourage l'entrepreneuriat féminin au service de l'autonomisation économique des femmes en Afrique. Les travaux de recherche récemment menés par la Section (CEA, 2017a, 2017b) ont montré qu'en Afrique les femmes s'engageaient dans l'entrepreneuriat par nécessité ou faute de meilleures possibilités, ce qui n'est pas propice à des activités productives et innovantes susceptibles de transformer leurs moyens de subsistance. Cette situation est lourde de conséquences, étant donné que l'entrepreneuriat féminin est considéré comme un puissant moteur de croissance et de développement économiques (Cuberes et Teignier, 2016 ;¹ Fetsch, Jackson et Wiens, 2015 ; Woetzel, et autres, 2015), qui renforce la résilience des économies, crée des emplois et influence les générations futures, contribuant ainsi à la transformation nécessaire à l'autonomisation économique des femmes. Il est donc primordial d'étudier les facteurs qui expliquent la sous-représentation des femmes dans l'entrepreneuriat d'opportunité et de concevoir et mettre en œuvre des politiques innovantes et efficaces.

Le présent rapport part du principe que le niveau d'éducation et l'accès au financement sont deux facteurs déterminants et complémentaires de l'entrepreneuriat féminin. L'éducation joue un rôle déterminant dans l'accès au financement, qui est souvent considéré comme la principale contrainte par les entreprises détenues par des femmes : toutefois, l'injection de capitaux à elle seule a peu de chances de transformer les capacités de production des entreprises, de les faire progresser le long des chaînes de valeur et de faciliter leur transition vers des secteurs plus lucratifs. Les entrepreneurs doivent avoir un niveau d'éducation suffisant et des compétences pertinentes pour identifier les créneaux et prendre des risques en connaissance de cause (Fayolle and Kyro, 2008 ; Islam et Amin, 2016 ; Iversen, Malchow-Møller et Sørensen, 2016 ; Kobeissi 2010 ; Van der Sluis, Van Praag et Vijverberg, 2008).

Dans ce contexte, le rapport tente de répondre aux trois questions suivantes :

L'éducation a-t-elle un effet positif sur le nombre et la qualité des entreprises créées par des femmes ?

L'éducation influence-t-elle l'accès des femmes au financement ?

Le financement aide-t-il les femmes à saisir les possibilités offertes et à améliorer leur productivité ?

Il s'agit de questions étroitement liées qui sont pertinentes pour comprendre les clés de la réussite entrepreneuriale dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Ces deux programmes sont également pertinents dans le contexte de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui comporte des dispositions visant à mettre en place des politiques commerciales tenant compte de la dimension genre, en particulier la question des femmes qui vivent du commerce transfrontalier informel. Jusqu'à présent, la recherche universitaire et les débats sur les politiques ont porté principalement sur les pays développés. Aussi la principale

¹ Voir le tableau A.1 de l'appendice 1, qui met en lumière l'importance de l'entrepreneuriat féminin pour au moins 7 des 15 objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

contribution du présent rapport est-elle de fournir des données empiriques actualisées en provenance d'Afrique.² L'étude empirique a été réalisée comme suit :

a) Les données de plus de 5 000 entrepreneurs de huit pays africains ont été analysées pour évaluer la relation entre l'éducation et la qualité des entreprises créées par des femmes ;

b) Des données sur plus de 44 000 adultes de 40 pays africains ont été analysées pour mesurer l'impact de l'éducation sur l'accès des femmes au financement ;

c) Les données de plus de 18 000 entreprises dans 35 pays africains ont été analysées pour examiner, dans une perspective de genre, les liens entre l'accès au financement, l'exploitation des possibilités offertes et la productivité des entreprises.

Pour analyser des ensembles de données aussi importants et mesurer les élasticités ponctuelles, on a eu recours à des méthodes telles que les techniques statistiques et économétriques parcimonieuses, les régressions par probit, l'indice de dissimilarité et la décomposition de Shapley. Les résultats de l'étude ont donné lieu à trois conclusions majeures.

Premièrement, il existe une relation non linéaire entre l'éducation et l'esprit d'entreprise en Afrique. L'impact négatif de l'éducation sur l'esprit d'entreprise s'explique par le fait que certains entrepreneurs se lancent dans les affaires par nécessité et ont un faible niveau d'études ; en revanche, l'éducation a un impact positif pour les entrepreneurs qui sont motivés par les possibilités offertes. Mieux, elle stimule l'esprit d'entreprise chez les femmes. Les femmes entrepreneurs ayant un niveau d'études ne dépassant pas le primaire ont environ 27 % moins de chances d'être motivées par les possibilités que les femmes entrepreneurs ayant fait des études supérieures. Passé le niveau secondaire, les femmes sont de moins en moins susceptibles d'entreprendre par nécessité. L'éducation est donc un facteur essentiel pour un entrepreneuriat féminin productif.

On en veut pour preuve le fait que les écarts entre les sexes dans les attitudes entrepreneuriales diminuent à mesure que le niveau d'éducation augmente. Par exemple, les femmes entrepreneurs instruites disposent de réseaux plus étendus, croient en leur capacité à créer des entreprises et parviennent à identifier les créneaux. Les implications économiques sont importantes. Les entrepreneurs motivés par les possibilités offertes sont beaucoup plus susceptibles d'opérer dans des secteurs plus rentables et de créer plus d'emplois. Par exemple, les femmes entrepreneurs motivées par les possibilités ont 52 % plus de chances d'opérer dans le secteur manufacturier que les femmes entrepreneurs qui se lancent dans les affaires par nécessité. En outre, les premières sont susceptibles de créer en moyenne jusqu'à 17 emplois de plus au cours des cinq prochaines années que les secondes.

Deuxièmement, l'amélioration du niveau d'études est primordiale pour lutter contre l'exclusion financière. Les personnes ayant fait des études secondaires et supérieures sont respectivement 51 % et 113 % plus susceptibles d'avoir un compte dans un établissement financier que les personnes n'ayant pas dépassé le primaire. Dans plus de la moitié des 40 pays africains considérés, l'inégalité du niveau d'éducation est le principal facteur d'inégalité dans la possession d'un compte. Les femmes n'ayant pas dépassé le primaire ont 21 % moins de chances d'avoir un compte que les hommes du même niveau d'instruction. L'éducation

² Voir le tableau A.2 de l'appendice 1 pour la liste des pays analysés.

contribue à réduire l'écart entre les sexes en matière de possession et d'utilisation de comptes, en particulier pour les femmes diplômées de l'enseignement supérieur.

L'éducation est tout aussi importante pour les habitudes d'épargne. En effet, les personnes ayant fait des études secondaires et supérieures ont respectivement 22 % et 49 % plus de chances d'épargner que les personnes n'ayant pas dépassé le primaire. Les personnes ayant fait des études secondaires sont également plus susceptibles d'épargner en vue d'une activité commerciale et ce, dans des institutions financières formelles plutôt qu'informelles. Les écarts entre les sexes sont importants en ce qui concerne le caractère formel ou informel de l'épargne ; cependant, la probabilité que les femmes épargnent dans des institutions informelles diminue à mesure que leur niveau d'éducation augmente. Enfin, les adultes instruits sont plus susceptibles d'emprunter, en particulier à des fins professionnelles et auprès d'institutions financières formelles. Par conséquent, l'amélioration du niveau d'études des femmes peut renforcer leur engagement auprès des institutions financières formelles, qui sont mieux équipées pour transformer leurs entreprises.

Troisièmement, ayant établi l'importance de l'éducation pour l'exploitation des possibilités offertes et l'accès au financement chez les femmes entrepreneurs, les résultats de la recherche ont montré une relation positive entre l'accès au financement, les pratiques innovantes des femmes et une meilleure performance des entreprises. L'accès au financement joue un rôle indirect par son effet sur le secteur choisi et la taille d'une entreprise, facteur le plus important pour expliquer les inégalités dans l'accès aux marchés publics. Bien que l'insuffisance des données ait limité l'enquête sur le niveau d'études des propriétaires d'entreprises et leur accès aux marchés publics, les résultats ont très clairement montré combien était importante l'expérience en matière de gestion, en particulier pour les femmes. L'écart entre les sexes dans l'accès aux marchés publics disparaît après 18 ans d'expérience dans le monde des affaires.

Les résultats de la recherche ont également montré que les entreprises ayant accès au financement étaient plus innovantes en matière de produits et de procédés. Elles étaient plus susceptibles d'acheter des actifs et de les financer par des emprunts bancaires. Des écarts entre les sexes apparaissent dans les performances des entreprises, en particulier pour les entreprises détenues par des femmes et ayant des difficultés financières. Par exemple, les entreprises exemptes de difficultés financières et appartenant à des femmes ont augmenté leurs effectifs et leur chiffre d'affaires de près de 30 % et 20 %, respectivement, soit plus que les mêmes entreprises appartenant à des hommes. En outre, les entreprises détenues par des femmes qui ne perçoivent pas l'accès au financement comme une contrainte majeure ou sévère ont 15 % plus de chances d'innover et de créer de nouveaux produits que les entreprises détenues par des hommes ayant la même perception.

Sur la base de ces constatations majeures et dans le but de stimuler l'entrepreneuriat féminin en Afrique au service de l'autonomisation économique des femmes, on propose les recommandations suivantes :

a) Le niveau d'enseignement général des femmes doit être renforcé en Afrique au-delà du primaire. Les femmes ayant fait des études secondaires et supérieures sont plus susceptibles de saisir les possibilités offertes et d'accéder aux services financiers ;

b) L'enseignement général ne suffit pas pour réussir dans l'entrepreneuriat. Il faut des formations en matière de compétences générales et spécifiques qui sont pertinentes pour les

marchés concurrentiels, telles que les compétences en gestion d'entreprise, les compétences de direction, les technologies numériques, les connaissances financières de base et les compétences entrepreneuriales. Cela est important pour les femmes en situation de vulnérabilité qui n'ont pas pu achever leur scolarité. Associées à des injections de capitaux, ces formations s'avèrent transformatrices – en particulier pour les femmes marginalisées, car elles leur fournissent une source de revenus stable pour échapper à la pauvreté ;

c) Les formations et les campagnes d'information peuvent aider les femmes à évaluer le retour sur investissement dans des secteurs qui sont de nature à les inciter à sauter le pas vers des branches d'activité à prédominance masculine ;

d) Les technologies numériques peuvent contribuer à améliorer l'accès des femmes au financement, en particulier dans les zones rurales. Il faut également innover en matière de produits financiers qui répondent aux contraintes auxquelles les femmes sont confrontées. L'épargne des femmes entrepreneurs peut être stimulée et ramenée dans l'économie formelle grâce à des incitations appropriées et à des mécanismes d'engagement qui incitent à une habitude de cotisations régulières. L'abandon des simples tontines au profit de mutuelles d'épargne et de crédit au niveau des villages, notamment, peut aider les femmes, en particulier dans les zones rurales, à accéder aux prêts et à faire fructifier leur épargne ;

L'accès à divers types de produits d'assurance est plus que nécessaire, en particulier dans les zones rurales et parmi les groupes vulnérables, où les tentatives de sortie de la pauvreté sont très sensibles aux chocs négatifs tels que les catastrophes environnementales ou sanitaires.

I. Contexte

En Afrique, l'accès au marché salarial formel est difficile tant pour les hommes que pour les femmes, mais les écarts entre les sexes en matière de formation du capital humain font qu'il est plus difficile pour les femmes d'obtenir un emploi assorti d'un salaire égal à celui des hommes (Ahaibwe, Ssewanyana et Kasirye, 2018). Selon les estimations de l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour 2020, il n'y aura que 13 pays africains où plus de la moitié des femmes actives occuperont un emploi salarié³, contre 18 pour les hommes (OIT, 2018). Ce résultat est influencé par l'offre de main-d'œuvre instruite. Selon le Rapport sur le développement dans le monde (Banque mondiale, 2018), seuls 23 % des élèves du deuxième cycle du secondaire ont terminé leurs études secondaires en Afrique subsaharienne, soit un taux d'abandon scolaire de 77 %. On table sur une croissance de l'emploi dans les secteurs qui exigent un enseignement supérieur, notamment en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques.⁴ Or, les femmes sont très faiblement représentées parmi les étudiants inscrits et diplômés dans ces matières, ce qui limite leur accès aux secteurs prometteurs de l'économie formelle. Enfin, la dynamique démographique en Afrique a des conséquences importantes sur l'offre excédentaire de main-d'œuvre masculine et féminine, en particulier chez les jeunes.

En Afrique, les taux de chômage sont plus élevés chez les femmes, surtout parmi les jeunes. L'écart entre les sexes en matière de taux de chômage atteint un maximum en Afrique du Nord, où les femmes sont en moyenne plus instruites que dans le reste de l'Afrique (OIT, 2018). Le travail indépendant a donc été la forme d'emploi dominante en Afrique et le restera dans un avenir proche. Soutenir la transition des femmes et des jeunes filles vers l'entrepreneuriat, qui est désormais largement considéré comme une stratégie de croissance économique favorable aux pauvres et au bien-être de la société (Kelley, et autres, 2013), apparaît comme le moyen d'intervention le plus réaliste à court et moyen terme (Adoho, et autres, 2014).

Les entrepreneurs ont des motivations différentes, que l'on peut regrouper en deux catégories (Orhan et Scott, 2001 ; Blanchard et Warnecke, 2010). Tout d'abord, il y a ceux qui sont poussés par la nécessité car ils n'ont pas d'autres options de travail. Ils sont poussés vers le travail indépendant, principalement dans l'économie informelle et dans les secteurs à faible croissance et à faible profit du secteur des services (Rehman et Roomi, 2012). L'accès à ces secteurs est rendu aisé par l'absence de coûts fixes à l'entrée et par le montant négligeable des coûts irrécupérables à la sortie. Ensuite, il y a ceux qui sont motivés par les possibilités offertes et qui aspirent à une plus grande indépendance et à des revenus plus élevés. En d'autres termes, ils sont attirés par le travail indépendant et sont donc constamment à la recherche de créneaux dans des secteurs caractérisés par la productivité, la croissance, l'innovation et la rentabilité.

La majorité des femmes qui travaillent en Afrique sont des entrepreneurs par nécessité, exerçant un travail indépendant vulnérable presque exclusivement dans le secteur informel, que ce soit dans les zones urbaines ou en milieu rural. Dans les zones urbaines, elles travaillent à

³ Estimations modélisées de l'OIT (www.ilo.org/ilostat) pour la répartition de l'emploi par statut d'emploi et par sexe. Sur 13 pays, 5 proviennent de la sous-région de l'Afrique du Nord, où la proportion de femmes dans la population active est très faible.

⁴ Selon les données du *Global Entrepreneurship Monitor* analysées par la CEA (2017a), la plus forte croissance de l'emploi attendue par les entrepreneurs en Afrique se situe dans le secteur des services basés sur la connaissance, notamment les services professionnels, où la croissance escomptée est presque trois fois plus élevée que dans le secteur manufacturier, et dans les technologies de l'information et de la communication, où elle l'est deux fois plus.

leur compte dans le commerce de gros et de détail ou dans l'hôtellerie et la restauration ; dans les zones rurales, en revanche, elles contribuent à l'agriculture de subsistance en tant que travailleuses familiales. La proportion des femmes parmi les travailleurs familiaux est presque cinq fois supérieure à celle des hommes en Afrique du Nord. Elle est seulement deux fois plus élevée dans le reste de l'Afrique (OIT, 2018). On connaît aujourd'hui de nombreuses femmes africaines chefs d'entreprise qui, bien que d'origine modeste, marquent de leur empreinte des secteurs innovants en créant des tendances et en repoussant les limites, devenant ainsi des modèles pour les générations futures. Elles mesurent l'importance de l'éducation et du mentorat dans l'exploitation des possibilités offertes et sont conscientes de l'écart considérable entre l'entrepreneuriat d'opportunité et l'entrepreneuriat de nécessité, les hommes dominant le premier et les femmes étant représentées de manière disproportionnée dans le second (voir Allen, Langowitz et Minniti, 2007 ; Nichter et Goldmark, 2009). L'analyse économique est simple. Alors que le secteur de la demande est divisé de manière assez égale, celui de l'offre est fortement déséquilibré, avec une surreprésentation des hommes, dont les initiatives et les produits ne peuvent pas répondre pleinement aux besoins du marché féminin. La surreprésentation des femmes dans l'entrepreneuriat de nécessité s'explique par les facteurs suivants :

- *Les femmes entrepreneurs ont un capital financier insuffisant.* Cela s'applique à la fois aux femmes qui possèdent et gèrent des entreprises dans les secteurs formel et informel, et aux femmes qui travaillent à leur compte. Le manque de capital financier a des effets négatifs sur l'accumulation de capital physique et sur l'accès aux marchés publics (voir Aterido, Beck et Iacovone, 2011 ; Asiedu et autres, 2013 ; Blattman et autres, 2013 ; Blattman, Fiala et Martinez, 2014 ; Brixiova et Kangoye, 2015 ; Demirguc-Kunt, Klapper et Singer, 2013 ; Dupas et Robinson, 2009) ;
- *Les femmes entrepreneurs ont un capital physique insuffisant.* L'accès des femmes à la terre, au bétail, aux équipements et aux machines est limité. Les instruments juridiques ne sont pas appliqués, notamment en ce qui concerne l'accès des femmes mariées à l'héritage, à la propriété et aux biens matrimoniaux, ce qui réduit leur capacité à obtenir des crédits (voir Nations Unies, 2017 ; Hallward-Driemeier, 2013 ; Hallward-Driemeier et Rasteletti, 2010 ; Hallward-Driemeier et Hasan, 2012).
- *Les femmes entrepreneurs ont un capital social insuffisant.* Les entrepreneurs doivent se mettre activement en réseau pour identifier de nouveaux créneaux et élargir leur champ d'action sur le marché. Il ressort de la base de données "Women, Business and the Law 2018" (Banque mondiale, 2018) que, dans 15 pays africains, les femmes mariées ne peuvent pas choisir leur lieu de résidence de la même manière que les hommes mariés, ce qui limite leur mobilité dans la recherche de créneaux. Selon les enquêtes démographiques et de santé en Afrique (compilateur de statistiques), seulement environ 20 % des femmes sont maîtresses de la décision de rendre visite à leur famille et à leurs proches.⁵

⁵ Les calculs de l'auteur sont fondés sur des données tirées de la base de données en ligne des Enquêtes démographiques et de santé. La moyenne est simplement la moyenne non pondérée de tous les pays pour lesquels des données sont disponibles entre 2010 et 2017. (compilateur de statistiques : www.statcompiler.com). Consulté en mars 2019.

- *Les femmes entrepreneurs ont un capital humain insuffisant.* Les entrepreneurs doivent au moins savoir lire, écrire et compter. En outre, ils doivent posséder les compétences nécessaires pour créer de nouvelles idées et saisir de nouvelles possibilités, pour résoudre des problèmes et pour établir des plans à long terme. Il existe d'importants écarts entre les sexes dans ces domaines (voir Björkman-Nyqvist, 2013 ; Buvinic et Furst-Nichols, 2014).
- *Les femmes entrepreneurs manquent de temps.* Les enquêtes sur les budgets-temps montrent que les femmes consacrent beaucoup plus d'heures aux tâches ménagères et aux activités non rémunérées. Des données provenant de 11 pays africains ayant réalisé des enquêtes sur les budgets-temps qui soient représentatives au niveau national montrent que les femmes consacrent en moyenne entre 2 et 11 fois plus de temps que les hommes à des tâches non rémunérées (Charmes, 2015). Cette situation limite le temps nécessaire pour s'engager dans des activités rémunérées, poussant les femmes vers un travail flexible relevant souvent du secteur des services au sein de l'économie informelle (Ahaibwe, Ssewanyana et Kasirye, 2018 ; Cho, et autres, 2013 ; de Jong, Smits et Longwe, 2017 ; Folbre, 2018 ; Nix, Gamberoni et Heath, 2016).

L'éducation est un déterminant majeur parmi les facteurs qui motivent la création d'une entreprise, notamment le chômage, l'esprit d'entreprise, la connaissance d'autres entrepreneurs et le fait de posséder des compétences commerciales et entrepreneuriales. Cependant, la relation entre l'éducation et l'esprit d'entreprise, sur le plan aussi bien théorique qu'empirique, est ambiguë. Plus le niveau d'études augmente, plus forte est la probabilité d'accéder à un emploi salarié dans le secteur privé ou public. Les personnes moins instruites, quant à elles, possèdent des compétences salariales limitées et sont donc plus susceptibles d'exercer une activité indépendante, d'où l'entrepreneuriat de nécessité. En revanche, les personnes ayant un niveau d'études élevé possèdent souvent de meilleures compétences en matière de gestion et une capacité à identifier les possibilités offertes par les marchés émergents (Simoës, Crespo et Moreira, 2016). Elles ont également plus de chances d'accumuler du capital et sont donc moins susceptibles d'éprouver des difficultés de trésorerie, ce qui facilite la poursuite d'un entrepreneuriat d'opportunité (Dolinsky et autres, 1993).

Des données empiriques récentes ont permis de s'attaquer à cette complexité et d'explorer une relation non linéaire entre l'éducation et l'entrepreneuriat (Von Greiff, 2009 ; Falk et Leoni, 2009) en s'intéressant aux facteurs ayant motivé la création d'une entreprise. Plus précisément, l'esprit d'entreprise est très répandu chez les personnes moins instruites, qui se lancent dans les affaires par nécessité. Lorsque le niveau d'études augmente, la prévalence de l'esprit d'entreprise évolue en deux temps : d'abord, elle diminue parce que les personnes instruites ont tendance à prendre un emploi salarié, puis elle augmente parce que les entrepreneurs sont en mesure de tirer parti de possibilités lucratives dans des secteurs émergents et rentables grâce à leur formation et à leurs compétences spécialisées. À cet égard, le domaine d'étude suivi est essentiel dans le choix du secteur et de la branche offrant les meilleures possibilités. Il existe de plus en plus de preuves de la corrélation positive entre les niveaux d'études post-secondaires et l'esprit d'entreprise dans des secteurs spécifiques tels que celui des start-ups technologiques (De Tienne et Chandler, 2007). Par ailleurs, l'éducation accroît l'accès aux réseaux sociaux et crée un sentiment global d'efficacité personnelle et de compétence entrepreneuriale (Bhola, et autres, 2006).

Malheureusement, les données empiriques en provenance d’Afrique se révèlent insuffisantes lorsqu’il s’agit de mesurer l’amélioration de la productivité des femmes entrepreneurs et d’explorer l’impact quantitatif de l’éducation et du financement sur l’entrepreneuriat en tenant compte de la dimension genre. Pour combler cette lacune, le présent rapport est structuré selon une approche en trois volets intégrant une perspective de genre : étudier l’importance de l’éducation pour la prévalence de l’entrepreneuriat et les facteurs motivant la création d’une entreprise; analyser la pertinence du parcours éducatif pour l’accès aux institutions financières afin de montrer l’impact intermédiaire de l’éducation sur la réduction des contraintes financières ; et étudier l’impact des contraintes financières sur les possibilités et les performances des entreprises. Ces trois approches intimement liées peuvent montrer comment augmenter la productivité des femmes africaines travaillant à leur compte afin de favoriser la transformation structurelle dont le continent a tant besoin. L’éducation et le financement, les compétences et le capital apparaissent comme les éléments sur lesquels les femmes entrepreneurs doivent s’appuyer pour améliorer leur productivité dans leur propre secteur ou réussir leur transition vers d’autres secteurs à plus forte productivité.

II. Données et méthodologie

Le tableau ci-dessous présente trois sources de données utilisées dans cette étude empirique. Bien que ces données soient ouvertes au public, leur accessibilité pose encore des problèmes : il faut notamment des logiciels spécifiques pour ouvrir les rapports d’enquêtes et des connaissances statistiques pour analyser de grands ensembles de données. Or, la formulation de politiques fondées sur des données factuelles nécessite une analyse détaillée des dernières données disponibles et pertinentes. Un inconvénient majeur de cette approche basée sur les données réside dans le fait que le type de questions qui peuvent être examinées et, par conséquent, l’identification des problèmes à traiter dépendent de la disponibilité de données fiables et de haute qualité. Afin de combler cette lacune, le présent rapport contient une approche globale consistant à analyser trois ensembles de données différents et complémentaires, plutôt qu’un ensemble de données unique portant sur toutes les variables d’intérêt.

Liste des sources de données

<i>Organisation</i>	<i>Base de données</i>	<i>Période</i>	<i>Explication</i>
Consortium GEM	Global Entrepreneurship Monitor	2015–2017	Des données nationales représentatives sont disponibles dans huit pays africains, couvrant 20 278 personnes (âgées de 15 ans et plus) et portant sur les attitudes et les activités entrepreneuriales.
Banque mondiale	Enquêtes auprès des entreprises	2013–2018	Des données sont disponibles pour 35 pays africains et 18 707 entreprises du secteur formel de l’économie non agricole comptant cinq employés ou plus, avec des informations sur les caractéristiques/résultats des entreprises.
Banque mondiale	Base de données mondiale sur l’inclusion financière	2017	Des données représentatives au niveau national sont disponibles pour 40 pays africains et 44 129 personnes (âgées de 15 ans et plus), portant sur plus de 100 indicateurs relatifs à l’accès au financement.

Le rapport s'appuie sur des méthodes de recherche quantitatives, en particulier sur des modèles statistiques et économétriques couramment utilisés, tels que l'estimation de l'indice de dissimilarité, la décomposition de Shapely, les moindres carrés ordinaires et les modèles probit basés sur des spécifications empiriques parcimonieuses.⁶

Éducation et esprit d'entreprise : La relation empirique entre l'éducation et l'entrepreneuriat féminin est estimée sur la base d'un modèle probit dans lequel les variables dépendantes comprennent la prévalence de l'esprit d'entreprise, la motivation des créations d'entreprises et les attitudes entrepreneuriales. Les variables indépendantes sont divisées en variables principales d'intérêt et en variables de contrôle. Les principales variables d'intérêt sont le niveau d'instruction, le sexe et la relation entre ces deux variables. Naturellement, de nombreuses caractéristiques qui affectent l'esprit d'entreprise sont incluses dans l'estimation en tant que variables de contrôle, notamment l'âge du répondant, la taille du ménage, le revenu du ménage, le lieu de résidence et la région de localisation. Comme toutes les variables de résultat sont binaires par nature, on utilise un modèle probit pour régresser les variables dépendantes séparément des principales variables d'intérêt, en contrôlant les covariables énumérées. Les résultats sont fournis en termes d'effets marginaux suivant des estimations par probit. Le niveau d'éducation varie considérablement dans les huit pays, de la même manière que dans l'ensemble de l'Afrique. Néanmoins, l'échantillon n'est pas représentatif de l'Afrique et les estimations empiriques doivent donc être actualisées à mesure qu'augmente le nombre de pays pour lesquels des données sont disponibles.

Éducation et accès au financement : L'accès au financement est mesuré sous forme binaire en fonction de la possession de comptes auprès d'institutions financières formelles, des habitudes d'emprunt (par objectif et par lieu) et des habitudes d'épargne (par objectif et par lieu). En plus des régressions par probit, cette section estime l'indice de dissimilarité (indice D) pour quantifier l'étendue de l'inégalité dans l'accès aux services financiers et décompose cette inégalité pour montrer les caractéristiques socioéconomiques déterminantes (Barros, Molinas et Saavedra, 2008 ; Barros et autres, 2009). L'indice D compare le taux de couverture moyen de l'accès aux services financiers dans un pays, avec les taux de couverture de divers groupes de circonstance. Ces groupes de circonstance reflètent souvent les principaux contours de l'inégalité selon les caractéristiques socioéconomiques des ménages et des individus, notamment le revenu, l'éducation, le sexe et l'âge. L'indice D est donc une mesure de la dissimilarité des taux d'accès dans chaque groupe de circonstance par rapport à la moyenne nationale et se situe entre 0 et 1 (ou 0 et 100 %). En cas d'égalité parfaite, l'indice D est égal à 0, tandis qu'en cas d'inégalité parfaite, il est égal à 1. Après l'estimation de l'indice D, cette section utilise la décomposition de Shapley (1953) pour estimer la contribution marginale/moyenne de chaque groupe de circonstance à l'inégalité observée ou pour décomposer l'inégalité observée dans un pays en ses différentes composantes socioéconomiques.

Accès au financement et performance de l'entreprise : L'impact de la contrainte financière sur la productivité des femmes entrepreneurs et sur leur capacité à saisir les possibilités est examiné à l'aide de plusieurs indicateurs basés sur des données relatives à l'entreprise. La raison principale de ce passage aux données relatives à l'entreprise est double. D'une part, les données relatives à l'entrepreneur ne couvrent pas les variables concernant l'accès au financement. D'autre part, les données individuelles ne comportent pas suffisamment d'indicateurs du marché du travail pour identifier les entrepreneurs ou les travailleurs

⁶ Voir l'annexe II pour une représentation détaillée des modèles et des spécifications empiriques.

indépendants. Les enquêtes de la Banque mondiale sur les entreprises offrent une passerelle, car on peut aisément supposer que les propriétaires d'entreprises sont inévitablement des entrepreneurs. On utilise ici les mêmes méthodes économétriques et statistiques qui ont servi pour l'examen des deux questions précédentes. Si l'accès aux créneaux est analysé avec l'indice D et la décomposition de Shapley, l'impact des contraintes financières sur la performance des entreprises est, lui, examiné dans un cadre de régression. Les créneaux sont représentés par l'accès aux marchés publics et l'adoption de pratiques innovantes. Les performances des entreprises, en revanche, sont évaluées en fonction de la croissance de l'emploi et des ventes, de l'utilisation des capacités, du temps de travail et de la propension à exporter. L'analyse au niveau de l'entreprise nécessite de contrôler les caractéristiques de l'entreprise telles que le secteur ou la branche, l'âge, la taille, le lieu et l'année de l'enquête, en plus des principales variables d'intérêt, notamment les contraintes financières, le sexe du propriétaire de l'entreprise et la relation entre ces deux variables. L'objectif est encore une fois d'estimer l'impact différentiel des contraintes financières sur la performance d'entreprises détenues par des hommes et de celles détenues des femmes.

Il est essentiel de noter que les méthodes empiriques utilisées dans le présent rapport ne conduisent pas à une interprétation causale. En outre, des méthodes qualitatives devraient être employées dans les recherches futures pour compléter les méthodes quantitatives.

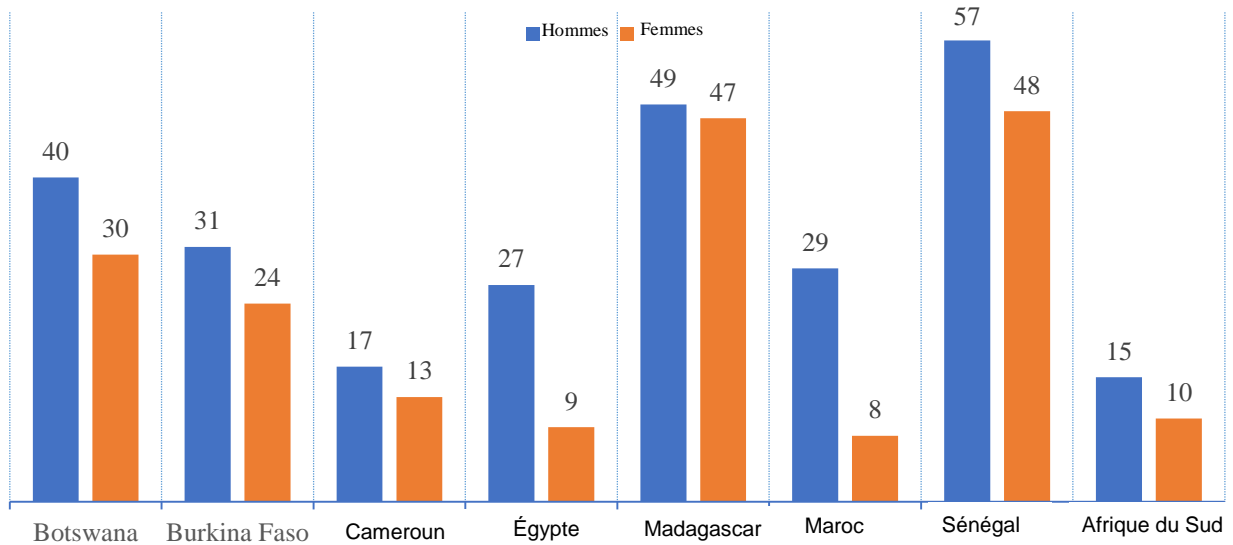
III. Principales constatations

A. L'éducation influence-t-elle la motivation des femmes dans la création d'entreprises ?

La décision de devenir entrepreneur est complexe et dépend d'une série de facteurs portant non seulement sur des caractéristiques individuelles de base telles que le sexe, l'âge, l'état civil et le nombre d'enfants, mais également sur le contexte familial, le temps disponible, les traits de la personnalité, la dotation en capital humain, l'état de santé, la nationalité et l'accès aux ressources financières, aux chaînes de valeur et aux possibilités offertes par le marché (Simoes, Crespo et Moreira, 2016). Ces facteurs peuvent également façonner la motivation des entrepreneurs, ce qui est essentiel pour le pouvoir de transformation qu'a l'esprit d'entreprise. Cependant, la littérature sur les déterminants de l'esprit d'entreprise – l'accent étant mis sur l'éducation – s'est largement concentrée sur les pays développés, alors que le travail indépendant est le refuge de millions de personnes dans le monde en développement. L'objectif de cette section est de fournir des données empiriques sur la relation entre le niveau d'éducation formel et général et la prévalence et la motivation de l'entreprenariat, en particulier pour les femmes en Afrique, puis d'explorer les formes que pourrait prendre cette relation. L'analyse empirique est effectuée à partir des données des enquêtes sur la population adulte collectées par le consortium *Global Entrepreneurship Monitor* en Afrique du Sud, au Botswana, au Burkina Faso, au Cameroun, en Égypte, à Madagascar, au Maroc et au Sénégal au cours de la période 2015-2017, couvrant plus de 20 000 individus.

Figure I

Prévalence de l'esprit d'entreprise par sexe (en pourcentage)



Source : Enquête sur la population adulte, 2015-2017 (Consortium *Global Entrepreneurship Monitor* (GEM) ; www.gemconsortium.org/data/key-aps).

La figure I donne une vue d'ensemble de la prévalence de l'esprit d'entreprise par sexe dans huit pays africains, chaque barre représentant la proportion d'entrepreneurs par sexe. Il est intéressant de noter l'existence d'importantes variations entre les pays sélectionnés, tant pour les hommes que pour les femmes. En moyenne, environ 10 % des femmes interrogées sont identifiées comme entrepreneurs en Afrique du Sud, au Cameroun, en Égypte et au Maroc, avec des écarts considérables entre les sexes, notamment en Afrique du Nord. À Madagascar et au Sénégal, l'entrepreneuriat féminin dépasse les 40 %, avec des écarts mineurs entre les sexes dans les taux de prévalence. Au Botswana et au Burkina Faso, les taux de prévalence atteignent environ 30 %, avec des écarts modérés entre les sexes. Il est important de noter que le GEM fait une distinction entre les entrepreneurs qui en sont aux premiers stades de leur activité et les propriétaires d'entreprises établies. Les inégalités entre les sexes reflètent en partie les disparités entre les entrepreneurs débutants.

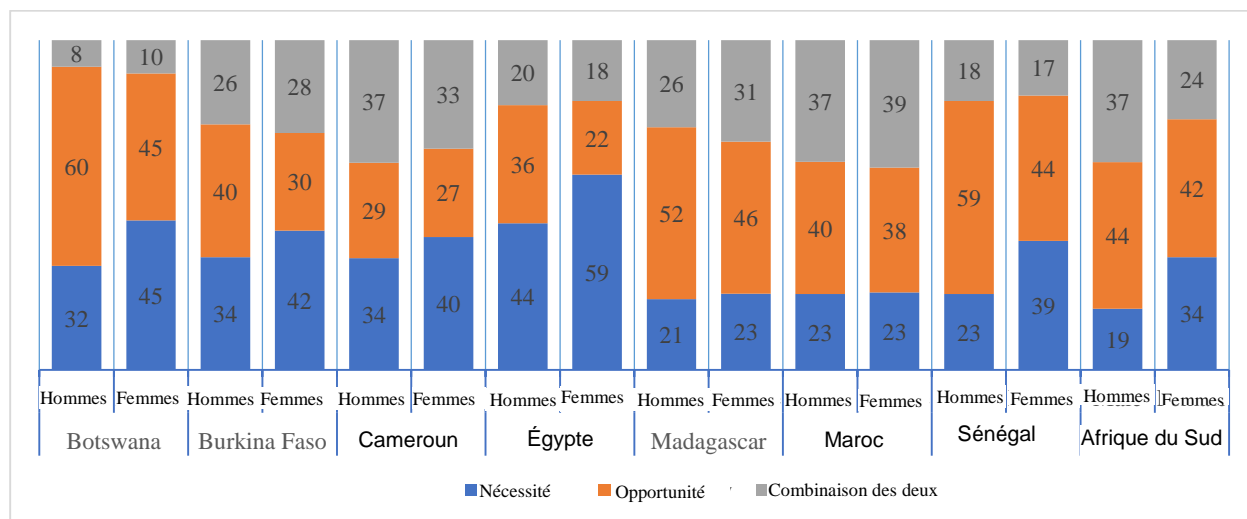
La figure II regroupe les entrepreneurs par motivation et par sexe. Les entrepreneurs peuvent être motivés par l'opportunité, la nécessité ou une combinaison des deux. Chez les hommes entrepreneurs, il n'y a que deux pays, le Cameroun et l'Égypte, où la motivation liée à l'opportunité n'est pas dominante. Chez les femmes, le Maroc est dans la même situation, complétant ainsi le trio de pays où la motivation liée à l'opportunité n'est pas dominante. Néanmoins, il existe d'importants écarts de motivation entre les sexes. Dans les huit pays, l'écart entre les sexes en matière d'entrepreneuriat par nécessité atteint un maximum de 79 % en Afrique du Sud, suivie du Sénégal à 70 %, du Botswana à 40 %, de l'Égypte à 34 %, du Burkina Faso à 24 % et du Cameroun avec le plus petit écart, soit 18 %.⁷ La parité des sexes est atteinte à Madagascar et au Maroc pour ce qui est de la proportion d'entrepreneurs hommes et femmes motivés par la nécessité. Une tendance inverse est observée dans l'entrepreneuriat d'opportunité, où les écarts entre les sexes sont défavorables aux femmes, culminant à 60 % en Égypte, suivie du Burkina Faso (36 %), du Botswana (35 %) et du Sénégal (32 %). En Afrique du Sud, au Cameroun et au Maroc, l'écart est inférieur à 8 %. Il s'ensuit que les femmes

⁷ L'écart entre les sexes est mesuré grâce à la formule suivante : $[(\text{Valeur masculine} - \text{Valeur féminine}) / \text{Valeur féminine}] * 100$.

s'engagent dans l'entrepreneuriat pour des raisons liées non pas à la transformation de leurs moyens d'existence, mais plutôt à leur survie et à leur subsistance.

Figure II

Prévalence de l'esprit d'entreprise par motivation et par sexe (en pourcentage)



Source : Enquête sur la population adulte, 2015-2017

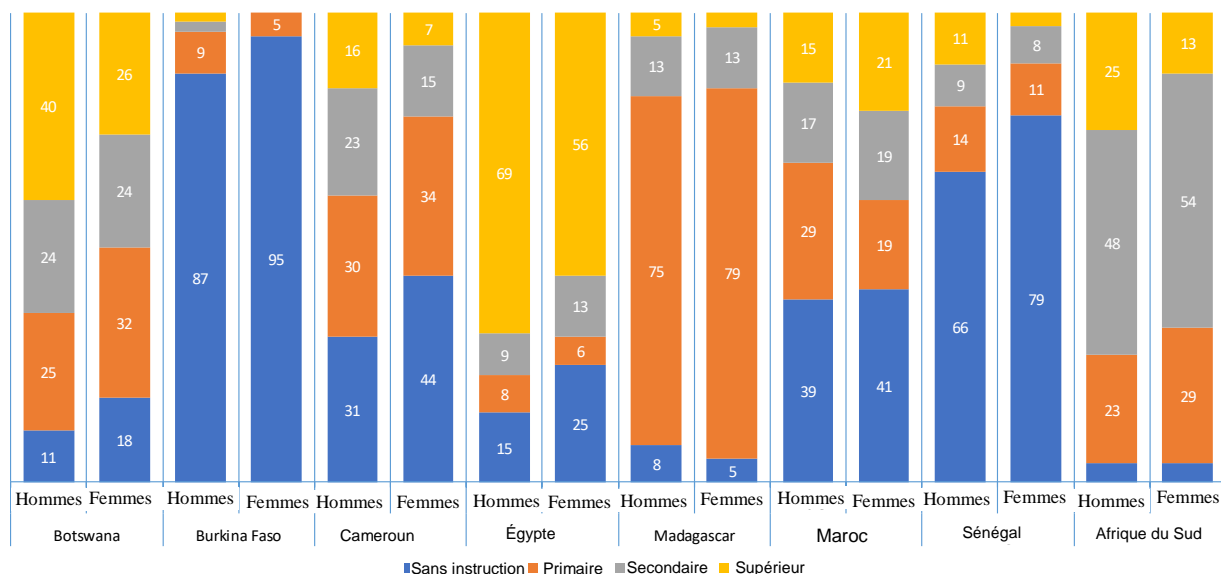
(Consortium GEM, www.gemconsortium.org/data/key-aps).

Le constat selon lequel l'entrepreneuriat féminin est moins répandu et plus motivé par la nécessité que l'entrepreneuriat masculin n'est pas spécifique à l'Afrique. Selon le GEM, 26 des 49 pays étudiés en 2018 ont fait état d'écarts entre les sexes – au détriment des femmes – dans l'entrepreneuriat d'opportunité, en particulier aux premiers stades de l'entrepreneuriat.⁸ Des écarts entre les sexes au détriment des femmes sont notés dans 10 des 20 pays industrialisés d'Amérique du Nord et d'Europe. Divers facteurs peuvent être en jeu, conformément à ce qui est dit plus haut sur la surreprésentation des femmes dans l'entrepreneuriat de nécessité, notamment les différences entre les sexes en matière de niveau d'éducation, les préférences en matière de risque pour le travail indépendant et l'accès au financement, les retours sur investissement attendus par secteur et l'accès aux réseaux sociaux.

La figure III ventile les entrepreneurs selon leur niveau d'éducation et leur sexe. Il existe des différences marquées entre les pays et à l'intérieur des pays en ce qui concerne le niveau de formation des entrepreneurs. Dans les deux pays d'Afrique australe, la majorité des entrepreneurs ont au moins un niveau d'éducation secondaire, tandis qu'en Afrique de l'Ouest, la majorité des entrepreneurs du Burkina Faso et du Sénégal n'ont aucun niveau d'instruction. En outre, l'analyse confirme les écarts attendus entre les sexes, dans la mesure où la part des femmes entrepreneurs sans instruction dépasse la part des hommes entrepreneurs sans instruction dans les deux sous-régions, l'inégalité étant plus marquée en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique australe.

⁸ Les estimations par pays pour certains indicateurs des enquêtes sur la population adulte sont disponibles sur le site www.gemconsortium.org/data/key-aps.

Figure III
Entreprenariat par niveau d'études (pourcentage)



Source : Enquête sur la population adulte, 2015-2017 (Consortium GEM, www.gemconsortium.org/data/key-aps).

En Égypte, plus de 50 % des femmes et des hommes entrepreneurs ont fait des études supérieures. Néanmoins, les femmes entrepreneurs de l'échantillon égyptien ont un niveau d'éducation inférieur à celui des hommes entrepreneurs. Cela pourrait s'expliquer en partie par le fait que, malgré des taux d'activité plus faibles que ceux des hommes, plus de 50 % des femmes actives en Égypte se trouvent dans le secteur salarié formel, principalement dans le secteur public (CEA, 2017b). Au Maroc, le niveau d'éducation des femmes entrepreneurs est plus élevé que celui des hommes entrepreneurs. Comme indiqué précédemment, il existe un écart considérable entre les sexes en matière de prévalence de l'esprit d'entreprise, les femmes représentant moins de 25 % de tous les entrepreneurs en Égypte et au Maroc. Madagascar apparaît comme le seul pays où l'écart entre les sexes est faible, en ce qui concerne aussi bien la prévalence que le niveau d'éducation des entrepreneurs. Au Cameroun, les écarts de taux de prévalence entre les sexes sont plus faibles que dans les pays d'Afrique de l'Ouest ; en outre, les femmes entrepreneurs ont un niveau d'éducation légèrement inférieur à celui des hommes entrepreneurs. Il convient d'augmenter le nombre de pays faisant l'objet d'une enquête pour renforcer la base de données expliquant les différences sous-régionales.

Alors que la section précédente a passé en revue de manière descriptive les dernières données sur les entrepreneurs en Afrique, la présente section aborde une question qui nécessite une enquête plus rigoureuse et économétrique de l'impact de l'éducation sur la prévalence de l'esprit d'entreprise et le type d'entreprise en tenant compte de la dimension genre, ainsi qu'une évaluation des formes que pourrait prendre cet impact.⁹ Les principales conclusions empiriques sont examinées en détail ci-dessous.

⁹ Les résultats analytiques sur la relation entre l'éducation et l'entreprenariat sont tirés de régressions par probit. Pour plus d'informations, voir les tableaux de spécification et de régression empiriques à l'annexe II.

Les attitudes entrepreneuriales, qui sont essentielles pour la création d'entreprise et la motivation entrepreneuriale, sont fortement et positivement influencées par l'éducation, en particulier pour les femmes. Il existe quatre indicateurs qui permettent de juger des attitudes entrepreneuriales d'une personne. Tout d'abord, le fait de connaître personnellement quelqu'un qui a récemment créé une entreprise peut aider les entrepreneurs potentiels à transformer leurs idées en actions, à élargir leurs réseaux, à multiplier leurs débouchés et à s'inspirer de leur entourage. Cet indicateur est également une illustration du capital social.¹⁰ Deuxièmement, l'identification des possibilités de créer une entreprise dans les six prochains mois est une donnée fondamentale qui traduit la capacité des entrepreneurs potentiels à créer une entreprise, en particulier dans les secteurs de niche où la demande est émergente. Cet indicateur est une illustration d'une compétence et d'un talent entrepreneurial. Troisièmement, le fait de disposer des connaissances, des compétences et de l'expérience requises pour créer une entreprise est l'un des facteurs déterminants de la confiance en soi. Quatrièmement, enfin, la peur de l'échec est un frein à la création d'entreprise. Cette attitude est étroitement liée à la perception des risques par les individus et à leurs solutions de repli en cas d'échec.

- **Connaître personnellement quelqu'un qui a créé une entreprise au cours des deux années écoulées :** Les femmes ont en moyenne 16 % moins de chances que les hommes de connaître personnellement quelqu'un qui a créé une entreprise au cours des deux années écoulées. Il existe une corrélation positive entre l'éducation en général et cette attitude, et ce de plus en plus nettement du niveau primaire au niveau supérieur. Par exemple, les personnes ayant fait des études supérieures ont 31 % plus de chances de connaître un entrepreneur que celles qui n'ont pas fait d'études. L'impact de l'éducation sur cette attitude est similaire pour les hommes et les femmes. Par rapport aux femmes sans instruction, les femmes ayant fait des études primaires, secondaires et supérieures ont 12 %, 23 % et 28 %, respectivement, plus de chances de connaître personnellement un entrepreneur. Une longue scolarité améliore donc le capital social des femmes, en plus de leur capital humain, et réduit légèrement les écarts entre les sexes.
- **Identifier les possibilités de créer une entreprise dans les six prochains mois :** Les femmes ont en moyenne 12 % moins de chances que les hommes de déclarer qu'elles peuvent identifier les possibilités de créer une entreprise dans les six prochains mois. L'éducation, à partir du niveau primaire, augmente cette probabilité jusqu'à atteindre un plateau au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur, ce qui fait que les femmes instruites ont en moyenne 18 % plus de chances d'identifier des possibilités de créer une entreprise par rapport à celles qui n'ont aucun niveau d'instruction. L'éducation aide les femmes à augmenter leurs chances d'identifier des créneaux. Les femmes sans niveau d'instruction ont 11 % moins de chances d'identifier des créneaux par rapport aux hommes sans niveau d'instruction. L'écart entre les sexes devient effectivement négligeable au niveau de l'enseignement supérieur, ce qui montre l'importance de celui-ci pour les femmes entrepreneurs.

¹⁰ Campos et d'autres (2015) ont constaté que les femmes qui avaient déclaré avoir eu un modèle masculin lorsqu'elles étaient plus jeunes avaient 20 à 28 % plus de chances de sauter le pas vers un secteur dominé par les hommes. Ces modèles sont d'une grande utilité pour les transitions car ils permettent aux femmes de se familiariser avec les secteurs dans lesquels eux-mêmes travaillent ou leur fournissent des contacts importants ou un soutien financier.

- **Avoir les connaissances, les compétences et l'expérience requises pour créer une entreprise** : Les femmes ont 16 % moins de chances que les hommes de déclarer avoir les connaissances, les compétences et l'expérience requises pour créer une entreprise. Les personnes ayant fait des études supérieures ont la plus grande probabilité de répondre positivement, l'écart le plus important étant observé entre les personnes ayant fait des études supérieures et celles qui n'ont pas fait d'études du tout. En ce qui concerne les femmes, il existe un écart important entre les femmes sans instruction et les femmes ayant fait des études supérieures, de sorte que les premières ont 11 % moins de chances que les secondes de répondre positivement à cet indicateur. Les femmes ayant fait des études supérieures ont 19 % moins de chances que les hommes ayant fait des études supérieures de répondre positivement. La confiance en soi reste donc plus faible, même chez les femmes très instruites.
- **La peur de l'échec empêche de créer une entreprise** : Les femmes ont en moyenne 23 % plus de chances que les hommes de déclarer que la peur de l'échec les empêcherait de créer une entreprise. L'éducation n'a pas d'impact direct sur cette affirmation, sauf pour les personnes ayant fait des études supérieures, qui ont 11 % moins de chances que celles qui n'ont pas fait d'études d'être d'accord avec cette affirmation. En ce qui concerne l'impact de l'éducation et du genre, les hommes ayant fait des études supérieures ont 16 % moins de chances que les femmes ayant fait des études supérieures d'être d'accord avec cette affirmation. Ce résultat est le fait de femmes diplômées de l'enseignement supérieur qui ne font pas partie de la population active, même si elles ont un fort potentiel pour devenir des chefs d'entreprise à la recherche de créneaux. Il est intéressant de noter que les femmes ayant un faible niveau d'éducation sont moins susceptibles d'être d'accord avec cet indicateur. Ce résultat est largement dû au fait que la majorité des femmes entrepreneurs ont un niveau d'éducation inférieur et sont motivées par la nécessité. Par conséquent, le fait d'être motivé par la nécessité domine la peur de l'échec.

L'éducation contribue de manière positive et importante à façonner les attitudes des entrepreneurs potentiels. En outre, elle contribue à réduire les écarts entre les sexes dans les attitudes entrepreneuriales, qui affectent non seulement la probabilité de devenir un entrepreneur mais aussi la probabilité de devenir un entrepreneur motivé par l'opportunité.

L'éducation, en particulier l'enseignement supérieur, est négativement corrélée à l'esprit d'entreprise. Par rapport aux femmes sans instruction, les femmes ayant fait des études primaires, secondaires et supérieures ont 12 %, 23 % et 28 %, respectivement, plus de chances de connaître personnellement un entrepreneur. Les personnes ayant reçu une éducation primaire ont près de 30 % plus de chances d'être entrepreneurs que les personnes ayant fait des études supérieures. Les femmes ont en moyenne 30 % moins de chances que les hommes d'être entrepreneurs, mais l'éducation peut contribuer à réduire cet écart. Alors que les femmes ayant fait des études secondaires ont plus de 60 % moins de chances que les hommes d'être entrepreneurs, ce chiffre tombe à 30 % chez les femmes ayant fait des études supérieures.

L'importance de l'éducation est évidente, les écarts entre les sexes présentant des différences statistiquement significatives dans les pays étudiés. Au Maroc, les femmes sans instruction ont 66 % moins de chances de créer une entreprise que les hommes sans instruction, dont 37 % sont des entrepreneurs. Ce n'est qu'au Maroc que la probabilité de devenir

entrepreneur augmente avec l'éducation pour les femmes comme pour les hommes, du fait de la forte proportion d'entrepreneurs motivés par les possibilités. En Égypte et au Sénégal, les femmes sans instruction sont respectivement 60 % et 10 % moins susceptibles d'être entrepreneurs que les hommes sans instruction. En Afrique du Sud, l'éducation augmente la probabilité d'être entrepreneur, mais seulement pour les hommes ayant fait des études supérieures. Au Botswana, au Burkina Faso, au Cameroun et au Sénégal, l'éducation est négativement corrélée à l'esprit d'entreprise, mais uniquement pour les hommes, à partir de l'enseignement secondaire.

Il s'agit là de résultats attendus, étant donné que les personnes instruites sont plus susceptibles de préférer le marché salarial formel au travail indépendant. Une des conclusions majeures que l'on peut en tirer sur le plan de la politique générale est que l'éducation renforce non seulement la participation des femmes au marché du travail, mais aussi l'entrepreneuriat féminin en Afrique, car l'impact négatif de l'enseignement supérieur sur l'entrepreneuriat ne s'applique pas aux femmes.

L'éducation a un impact significatif et positif sur l'entrepreneuriat d'opportunité et peut réduire les écarts entre les sexes dans ce type d'entrepreneuriat. Les entrepreneurs ayant fait des études supérieures ont la plus grande probabilité d'être motivés par les possibilités. Par rapport aux entrepreneurs ayant fait des études secondaires, ils sont 14 % plus susceptibles d'être motivés par l'opportunité, tandis que pour les entrepreneurs sans instruction et les entrepreneurs n'ayant pas dépassé le primaire, cet écart est de 22 % et 24 %, respectivement. En général, les femmes entrepreneurs sont 17 % moins susceptibles que les hommes entrepreneurs d'être motivées par les possibilités, mais ce résultat est largement dû aux femmes entrepreneurs sans aucun niveau d'instruction. L'enseignement post-primaire est important. Les femmes entrepreneurs n'ayant pas dépassé le primaire ou n'ayant pas fait d'études du tout ont entre 26 % et 28 % moins de chances que les femmes entrepreneurs ayant fait des études supérieures d'être motivées par les possibilités. Néanmoins, les écarts entre les sexes en matière d'entrepreneuriat d'opportunité persistent même dans l'enseignement supérieur, où les hommes ont 28 % plus de chances que les femmes d'être motivés par les possibilités.

Les estimations au niveau des pays montrent les vulnérabilités dont souffrent les femmes sans instruction. Par rapport à leurs homologues masculins, les femmes entrepreneurs sans instruction sont moins susceptibles d'être motivées par les possibilités au Burkina Faso (19 %), au Sénégal (26 %) et au Cameroun (88 %). Au Burkina Faso, les femmes ayant fait des études secondaires ont 40 % plus de chances d'être des entrepreneurs motivés par les possibilités que les hommes sans instruction. Dans tous les pays, l'impact de l'éducation sur la probabilité d'être un entrepreneur motivé par les possibilités est progressivement positif, surtout pour les hommes. Par conséquent, l'éducation joue un rôle essentiel dans la motivation entrepreneuriale et dans la réduction des écarts entre les sexes, en particulier pour les femmes ayant fait des études secondaires. Les implications sectorielles sont importantes, car les entrepreneurs motivés par les possibilités sont plus susceptibles de se trouver dans les secteurs à fort potentiel de croissance.

Alors que les entrepreneurs sans instruction ont la plus grande probabilité d'être motivés par la nécessité, le niveau d'éducation réduit une telle probabilité, en particulier pour les femmes entrepreneurs. Par rapport aux entrepreneurs ayant fait des études supérieures, les entrepreneurs sans instruction ont 75 % plus de chances d'être motivés par la nécessité. Les entrepreneurs ayant fait des études primaires et secondaires sont respectivement 67 % et 22 % plus susceptibles d'être motivés par la nécessité que les entrepreneurs ayant fait

des études supérieures. Par conséquent, il existe une corrélation négative entre le niveau d'éducation et la motivation entrepreneuriale. Si on s'intéresse avant tout à la dimension genre de cette corrélation, on note que les femmes entrepreneurs ont en moyenne 22 % plus de chances que les hommes entrepreneurs d'être motivées par la nécessité. Au Sénégal et en Afrique du Sud, la probabilité que les femmes soient motivées par la nécessité est d'environ 50 % plus élevée que chez les hommes entrepreneurs. Ce chiffre tombe à environ 27 % en Égypte et au Botswana. L'éducation joue un rôle essentiel dans la réduction de cet écart entre les sexes. Les femmes sans instruction ont 47 % plus de chances que les femmes ayant fait des études secondaires d'être motivées par la nécessité. Ce chiffre tombe à 32 % pour les femmes entrepreneurs ayant fait des études primaires. Au-delà du secondaire, cependant, il en va autrement et c'est ainsi que les femmes ayant fait des études supérieures ont 24 % moins de chances d'être motivées par la nécessité que les femmes ayant fait des études secondaires. Même si la tendance est similaire, les écarts ne sont guère significatifs entre les entrepreneurs masculins ayant fait des études secondaires et ceux ayant fait des études supérieures. Par conséquent, il est manifeste que l'éducation aide les femmes à se transformer et à tourner le dos à l'entrepreneuriat de nécessité.

Compte tenu de leur niveau d'éducation plus élevé et de leurs attitudes entrepreneuriales plus marquées, les entrepreneurs motivés par les possibilités sont plus susceptibles d'opérer dans des secteurs à fort potentiel de croissance, notamment le secteur manufacturier et celui des services basés sur la connaissance. Il existe des données empiriques statistiquement significatives suggérant que les entrepreneurs motivés par les possibilités sont plus (moins) susceptibles d'opérer dans le secteur manufacturier (le secteur des services). Cette corrélation est également significative sur le plan économique. Par exemple, les entrepreneurs motivés par les possibilités ont 27 % plus de chances d'opérer dans le secteur manufacturier que les entrepreneurs qui se lancent dans les affaires par nécessité. L'impact est encore plus important pour les femmes. Les femmes entrepreneurs motivées par les possibilités ont 52 % plus de chances d'opérer dans le secteur manufacturier que les femmes entrepreneurs motivées par la nécessité. Il n'y a pas de corrélation significative pour les hommes. Les entrepreneurs motivés par les possibilités ont 4 % moins de chances d'opérer dans le secteur des services que les entrepreneurs qui se lancent dans les affaires par nécessité. Une nuance intéressante est à relever : le secteur des services est composé de nombreux sous-secteurs ayant des exigences différentes en matière de technologie et de connaissances. Lorsque le commerce de gros et de détail ainsi que l'hôtellerie et la restauration sont exclus de l'analyse, les données indiquent clairement que des entrepreneurs motivés par les possibilités opèrent dans une économie davantage fondée sur la connaissance, couvrant des sous-secteurs tels que les technologies de l'information et de la communication, les services financiers, les services aux entreprises et les services professionnels. Les entrepreneurs motivés par les possibilités ont près de 25 % moins de chances d'opérer dans ces secteurs que les entrepreneurs qui se lancent dans les affaires par nécessité.

Les entrepreneurs motivés par les possibilités s'attendent à créer plus d'emplois que les entrepreneurs motivés par la nécessité. L'esprit d'entreprise est essentiel à la santé d'une économie, non seulement pour la concurrence et l'innovation, mais aussi pour la création d'emplois. Les résultats de la régression au niveau des pays montrent que dans les cinq prochaines années les entrepreneurs motivés par les possibilités s'attendent à créer plus d'emplois que les entrepreneurs motivés par la nécessité. À Madagascar, par exemple, les entrepreneurs motivés par les possibilités s'attendent à créer 1,2 fois plus d'emplois que les entrepreneurs motivés par la nécessité. Au Sénégal et en Afrique du Sud, la croissance de l'emploi devrait être, respectivement, 7 et 19 fois plus forte parmi les entrepreneurs motivés

par les possibilités par rapport aux entrepreneurs motivés par la nécessité. En outre, le niveau d'études des entrepreneurs influence directement la croissance escomptée de l'emploi. Par exemple, au Botswana, les entrepreneurs ayant fait des études supérieures et secondaires s'attendent à créer, respectivement, 17,5 et 9,5 fois plus d'emplois que les entrepreneurs sans instruction. De même, les entrepreneurs ayant fait des études supérieures s'attendent à créer en moyenne 3,5 fois plus d'emplois à Madagascar et 6,2 fois plus au Cameroun.

L'analyse empirique basée sur huit pays africains montre donc que l'éducation joue un rôle essentiel dans la stimulation de l'esprit d'entreprise chez les femmes, en ce qui concerne tant la prévalence que la motivation. Le niveau d'éducation est un facteur déterminant de l'entreprenariat d'opportunité, qui, grâce aux activités transformatrices et à forte valeur ajoutée qu'il implique, favorise l'autonomie économique des femmes. Divers mécanismes sont en jeu derrière cela. En effet, les résultats montrent que l'éducation peut favoriser cette transformation en renforçant les attitudes entrepreneuriales liées aux caractéristiques fondamentales des entrepreneurs qui réussissent. Les recherches futures porteront sur la manière dont les politiques publiques en matière d'éducation et de financement peuvent contribuer à réduire les écarts entre les sexes en transformant les intentions en actions. En outre, l'éducation est une chaîne qui peut très bien se briser à tout moment. Des recherches supplémentaires sont nécessaires pour comprendre les facteurs qui sous-tendent l'interruption des activités entrepreneuriales et pour déterminer s'il existe des différences entre les sexes et si l'éducation a un rôle à jouer pour éviter cette interruption. Explorant un domaine supplémentaire, la section B tente de répondre à la question de savoir comment l'éducation contribue à l'accès des femmes aux produits et services financiers.

B. L'éducation influence-t-elle l'accès des femmes au financement ?

Le pouvoir de transformation qu'a l'inclusion financière, c'est-à-dire l'accès et le recours aux services financiers formels, est désormais bien établi, surtout en ce qui concerne les personnes qui sont les plus limitées en termes de crédit et de liquidités (Demirguc-Kunt, et autres, 2017). Les personnes ou les groupes ayant accès à des services financiers peuvent épargner ou emprunter, ce qui leur permettra d'investir à court et à long terme dans le capital humain ou physique, de faire face aux chocs négatifs et de gérer la consommation régulière, pour plus de prospérité.¹¹ La finance numérique, grâce à l'expansion des services monétaires par téléphone portable, a récemment fait de l'inclusion financière une réalité, même pour les groupes auparavant désavantagés, notamment les habitants des zones rurales, les femmes et les jeunes. Les comptes d'argent mobile, qui auparavant étaient largement concentrés en Afrique de l'Est, se sont récemment étendus à l'Afrique de l'Ouest, à l'Afrique centrale et à l'Afrique australe.

Malgré la révolution financière numérique en Afrique, on continue d'assister à une exclusion financière généralisée, qu'il faut combattre par des politiques ciblées et spécifiques à chaque pays afin que les individus et les entreprises tirent parti du pouvoir de transformation qu'a la finance. La présente section se concentre sur l'importance de l'éducation formelle et générale dans l'accès aux produits et services financiers des institutions que sont, notamment, les banques, les mutuelles de crédit et les établissements de microfinance. Cette analyse est fondée sur deux hypothèses. Tout d'abord, il faut un certain niveau d'éducation ou, à tout le

¹¹ Au Kenya, les ménages dirigés par des femmes ont augmenté leur épargne grâce à des comptes d'argent mobile et réussi leur transition de l'agriculture à un emploi indépendant dans le commerce de détail, ce qui a permis de réduire l'extrême pauvreté (Suri et Jack, 2016). Les comptes d'épargne ont également aidé les Kényanes à épargner à des taux plus élevés et à investir davantage dans leur entreprise (voir Dupas et Robinson, 2013).

moins, d'alphabétisme, ainsi que des connaissances financières pour comprendre les produits et services financiers et avoir confiance dans le système financier. Ensuite, si l'éducation est une nécessité absolue pour la création d'entreprises productives, elle ne suffit pas à aider les femmes entrepreneurs à saisir pleinement les possibilités qui se présentent. Un des obstacles majeurs est l'impossibilité d'identifier les entrepreneurs parmi les personnes interrogées. Par conséquent, cette section portera uniquement sur la corrélation possible entre l'accès au financement de toutes les personnes âgées de plus de 15 ans et leur participation à la vie active.

Malheureusement, le système éducatif actuel en Afrique n'a pas l'envergure et la qualité voulues pour soutenir l'expansion nécessaire de l'inclusion financière, en particulier pour les femmes. La part de la population âgée de 6 ans au moins et sans instruction varie de 7 % au Zimbabwe (Compilateur statistique : enquêtes démographiques et de santé pour 2015) à 67 % au Niger (enquêtes démographiques et de santé pour 2012), la moyenne continentale étant de 30 %. Les taux d'achèvement sont faibles pour l'enseignement primaire et secondaire. La qualité de l'éducation est également en crise, comme le montre le Rapport sur le développement dans le monde 2018 : en Afrique (hors Afrique du Nord), moins de 15 % et 7 % des élèves évalués ont la maîtrise des mathématiques et de la lecture, respectivement. En outre, l'absentéisme des enseignants est élevé en Afrique : en moyenne, un enseignant sur cinq était absent de l'école le jour d'une visite inopinée effectuée dans le cadre d'enquêtes au Kenya, au Mozambique, au Nigéria, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie, au Sénégal et au Togo (Banque mondiale, 2018).

Au niveau régional, sur un échantillon de 40 pays africains et plus de 44 000 individus, les résultats des régressions par probit montrent que la détention d'un compte dans les institutions financières formelles est fortement et positivement corrélée au niveau d'éducation. Par rapport à celles qui ont au mieux terminé l'enseignement primaire, les personnes ayant fait des études secondaires et supérieures ont respectivement 18,5 % et 40,5 % plus de chances d'avoir un compte. Étant donné que la proportion moyenne de détenteurs de compte s'élève à 36 % parmi ceux qui ont au mieux terminé l'enseignement primaire, les estimations ponctuelles laissent apparaître de grandes différences entre les groupes classés selon le niveau d'éducation, atteignant respectivement 51 % et 113 %. Les habitudes en matière d'emprunt et d'épargne vont dans le même sens. En effet, les personnes ayant fait des études secondaires et supérieures ont respectivement 12 % et 21 % plus de chances de contracter un emprunt que les personnes n'ayant pas dépassé le primaire. En outre, elles sont plus susceptibles d'emprunter auprès d'institutions financières formelles et moins susceptibles d'emprunter auprès de leurs amis et de leur famille. Enfin, les personnes ayant fait des études secondaires ont 7 % plus de chances d'emprunter pour leur entreprise, par rapport aux personnes n'ayant pas dépassé le primaire.

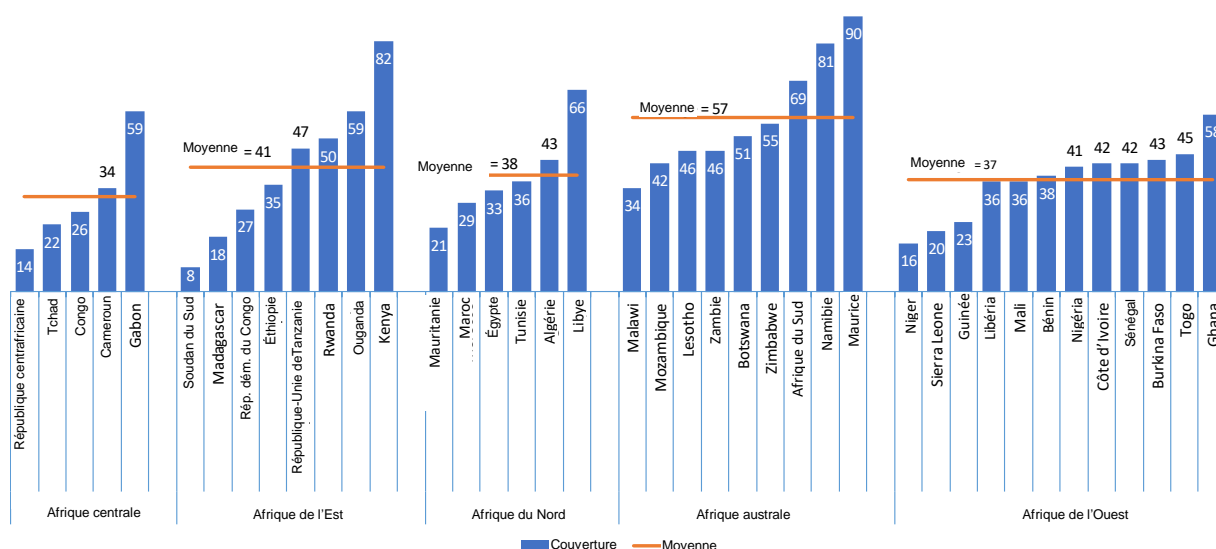
En ce qui concerne l'épargne, les personnes ayant fait des études secondaires et supérieures ont respectivement 22 % et 49 % plus de chances d'épargner que les personnes n'ayant pas dépassé le primaire. Les personnes ayant fait des études secondaires sont également plus susceptibles d'épargner en vue d'une activité commerciale et ce, dans des institutions financières formelles. Ainsi, elles sont plus susceptibles de bénéficier des avantages d'une épargne sûre et de faire fructifier leur capital. Il importe de noter qu'il existe des inégalités importantes dans les trois indicateurs examinés ci-dessus concernant l'âge, le sexe et le revenu. Les femmes n'ayant pas dépassé le primaire ont 21 % moins de chances d'avoir un compte que les hommes du même niveau d'éducation. L'éducation contribue à réduire cet écart, en particulier pour les femmes ayant fait des études supérieures. Si les femmes ont 4,3 % plus de chances d'épargner en Afrique, c'est en grande partie grâce aux femmes n'ayant pas dépassé le primaire, qui confient leurs économies à des mutuelles d'épargne informelles. En fait, ces

femmes ont 39 % plus de chances d'épargner dans ces mutuelles, par rapport aux hommes du même niveau d'éducation. Plus le niveau d'éducation augmente, plus la probabilité que les femmes épargnent dans des institutions informelles diminue. En ce qui concerne l'emprunt, les femmes sont moins enclines à emprunter auprès de leur famille et de leurs amis, mais plus susceptibles d'emprunter auprès de mutuelles d'épargne informelles.

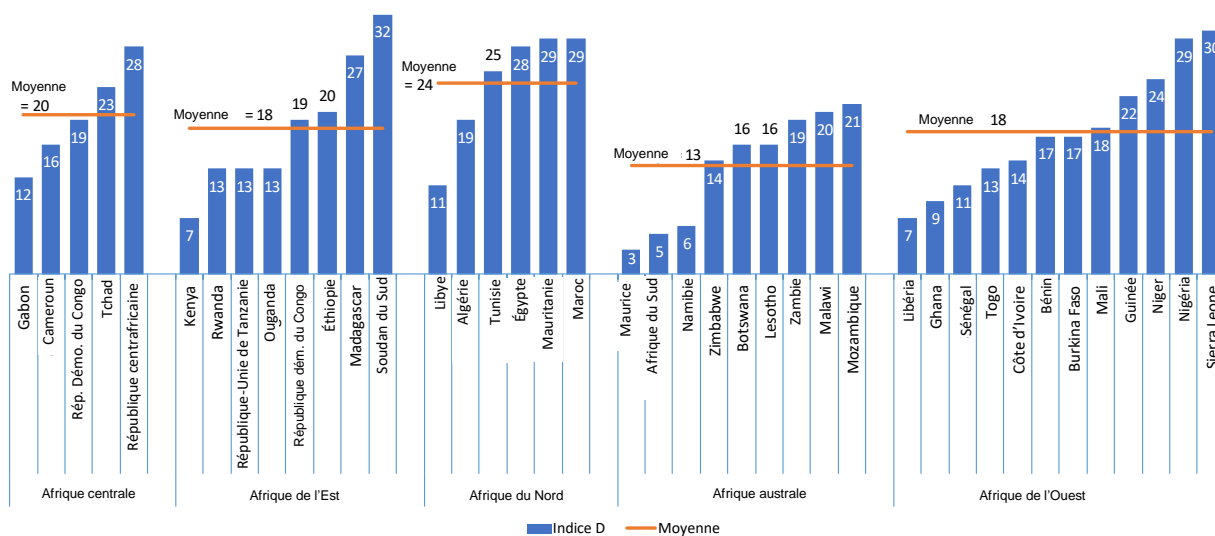
Ces résultats ont plusieurs incidences sur les politiques. Premièrement, l'éducation est un facteur important pour l'accès et le recours à des services financiers. Les personnes instruites ont plus de chances de profiter des avantages des institutions financières formelles, qui peuvent offrir plus de sécurité, plus d'efficacité, des coûts de transaction plus faibles et des intérêts plus élevés pour leur capital. Si les femmes, les jeunes et les personnes les plus pauvres sont souvent exclus des services financiers, l'éducation, en particulier au-delà de l'enseignement secondaire, peut contribuer à combler ces écarts. Deuxièmement, les femmes moins instruites choisissent, pour leur activité commerciale, des sources informelles de services financiers qui comportent des risques plus élevés et qui sont moins flexibles. Afin de devenir des entrepreneurs motivés par les possibilités dans des secteurs rentables, les femmes doivent avoir accès à des institutions formelles qui puissent les aider à se faire une place dans des marchés concurrentiels et à y assurer leur survie et leur croissance.

Figure IV
Inclusion financière en Afrique : accès et inégalités par sous-région, 2017

Groupe A : Proportion de la population ayant accès à des comptes dans des institutions formelles (en pourcentage)



Groupe B : Inégalité d'accès à des comptes (en pourcentage)



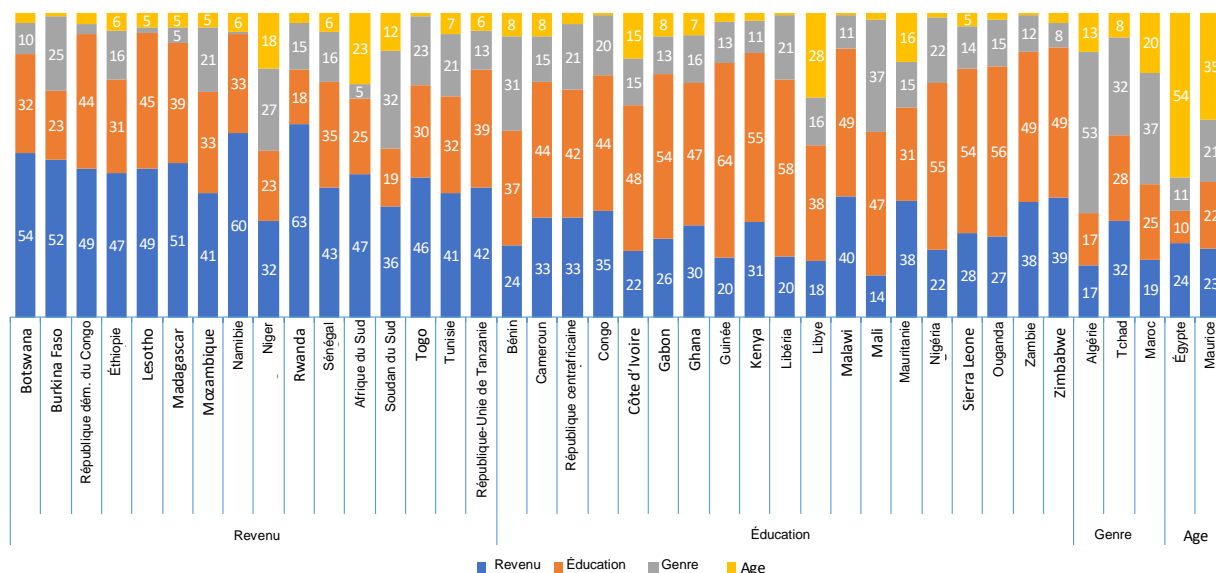
Source : Calculs de la CEA à partir de la base de données Global Findex (Washington, Groupe de la Banque mondiale, 2017).

En ce qui concerne les résultats par pays, la figure IV (groupes A et B) montre, à partir des données les plus récentes, l'état de l'inclusion financière en Afrique. Le groupe A montre la proportion de la population ayant un compte dans une institution financière. Il existe de grandes variations sur le continent, avec un maximum de 90 % de la population âgée de 15 ans et plus ayant un compte à Maurice et un minimum de 8 % au Soudan du Sud. Au niveau sous-régional, l'Afrique australe a la moyenne non pondérée la plus élevée, soit 57 %, suivie par l'Afrique de l'Est, avec 41 %. L'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest ont des moyennes similaires, à environ 38 %, suivies par l'Afrique centrale, qui affiche la moyenne la plus basse, à 31 %. L'Afrique de l'Ouest est la sous-région la plus homogène d'Afrique, la majorité des pays ayant un peu plus d'un tiers de leur population possédant un compte dans une institution financière. Le groupe B porte sur l'inégalité en matière d'inclusion financière dans chaque pays et donne l'indice de dissimilarité estimé (indice D), qui mesure la dissimilarité dans l'accès aux comptes par divers groupes de circonstance définis selon des caractéristiques socio-économiques, c'est-à-dire le revenu, le niveau d'éducation, le sexe et l'âge. En calculant les taux de couverture pour tous les groupes de circonstance, en les agrégeant en un seul indice et en les reliant aux moyennes nationales, on peut ainsi mesurer l'inégalité dans la détention d'un compte auprès d'une institution financière. L'Afrique du Nord présente les plus grandes inégalités, dues principalement au Maroc, à la Mauritanie et à l'Égypte, suivie de l'Afrique centrale. L'Afrique australe est, en moyenne, celle où les inégalités sont les plus faibles.

La comparaison des groupes A et B montre clairement que les pays ayant une couverture plus large ont des inégalités plus faibles. En outre, les pays à forte population rurale font souvent état de taux de couverture plus faibles et d'inégalités plus importantes en matière d'inclusion financière. Cela pourrait s'expliquer en partie par un niveau d'éducation plus faible dans les zones rurales, en particulier chez les femmes. La promotion de l'entrepreneuriat féminin en Afrique rurale nécessite non seulement une initiative de politique générale pour améliorer les connaissances de base (lecture et calcul, notamment) mais aussi des solutions de financement ciblées et innovantes qui aideront les femmes rurales à accéder aux services financiers dont elles ont tant besoin, notamment l'épargne, l'assurance et l'emprunt par le biais de la banque mobile et de la finance numérique. Étant donné que les femmes rurales sont largement motivées par la nécessité dans leurs activités rémunérées, des résultats

transformateurs ne peuvent être obtenus que grâce à une approche globale des moyens d'existence qui combine le capital financier et le capital humain.

Figure V
Les facteurs d'inégalité dans l'accès au financement



Source : Calculs de la CEA à partir de la base de données Global Findex (Washington, Groupe de la Banque mondiale, 2017).

Quels sont les principaux facteurs d'inégalité dans l'accès au financement observés dans la figure V ? Cette figure montre une répartition des inégalités en quatre facteurs selon la décomposition de Shapley et classe les pays en groupes sur la base du principal facteur d'inégalité. La principale constatation est que dans la moitié des 40 pays d'Afrique pour lesquels des données sont disponibles, le niveau d'éducation est le principal facteur à l'origine des inégalités observées dans la détention d'un compte auprès d'une institution financière. En outre, au moins un des deux pays les plus inégalitaires dans chaque sous-région présente des inégalités en matière d'éducation, ce qui entraîne des inégalités en matière d'inclusion financière. En Guinée, les hommes ayant fait des études secondaires et supérieures sont, respectivement, deux et trois fois plus susceptibles d'avoir un compte que les hommes n'ayant pas dépassé le primaire.

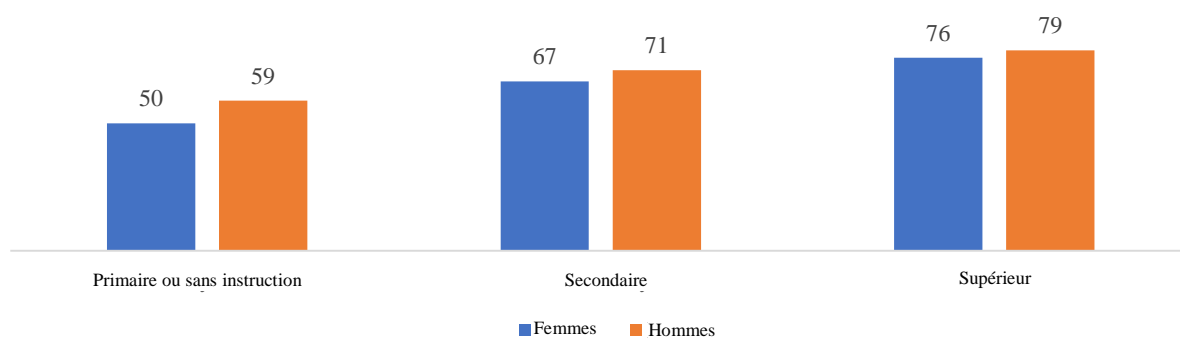
En ce qui concerne le revenu, 16 pays présentent des inégalités qui entraînent une inégalité d'accès à un compte et qui expliquent plus de 50 % des inégalités constatées au Botswana, au Burkina Faso, à Madagascar, en Namibie et au Rwanda. Le manque d'argent est le principal facteur qui empêche les hommes et les femmes de posséder un compte sur le continent, avec des écarts mineurs entre les sexes. Plus précisément, plus de 70 % des répondants qui ne possèdent pas de compte expliquent que le manque de revenus est la raison de leur exclusion financière.

Il y a trois pays – Algérie, Maroc et Tchad – où le genre joue un rôle beaucoup plus important que le revenu et le niveau d'éducation. L'accès des femmes à un compte est donc très limité dans ces pays. Par exemple, au Maroc, seulement 17 % des femmes adultes possèdent un compte dans une institution financière, contre 41 % des hommes. À cet égard, le Maroc est distancé par l'Algérie, l'Égypte, la Libye et la Tunisie, où au moins 26 % de la population féminine adulte a accès à un compte. Enfin, l'âge est le facteur le plus important

pour expliquer les inégalités observées dans l'accès à un compte en Égypte et à Maurice. La figure V indique les premières mesures que les États membres doivent prendre pour éliminer les inégalités. Alors que l'Égypte a besoin d'incitations ciblées pour favoriser l'accès de sa jeunesse au secteur financier, au Rwanda et en Namibie, le défi consiste à offrir des produits et des services susceptibles d'attirer les ménages les plus pauvres vers le secteur financier formel.

Quant à la figure VI, elle montre le rôle positif de l'éducation dans la réduction des inégalités entre les sexes dans l'utilisation d'un compte au cours des 12 mois écoulés (dépôts ou retraits des comptes détenus auprès d'une institution financière). Le ratio hommes/femmes passe de 85 % au niveau primaire à 96 % au niveau universitaire. Les résultats empiriques d'une analyse de régression simple, qui tient compte de variables supplémentaires telles que l'âge, le revenu, la participation à la vie active et la possession d'un téléphone portable, indiquent que les écarts entre les sexes ne se réduisent pas lorsque des facteurs autres que l'éducation sont intégrés à l'analyse. Cela signifie que ces autres facteurs ont pour effet d'amoindrir l'incidence positive que l'éducation a sur l'utilisation d'un compte pour les femmes. Les résultats confirment toutefois que les femmes n'ayant pas dépassé le primaire ont 10 % moins de chances que les hommes du même niveau d'éducation d'utiliser un compte en Afrique. En outre, le niveau d'études augmente progressivement la probabilité pour les hommes d'utiliser un compte au cours des 12 mois écoulés : les hommes ayant fait des études secondaires et supérieures ont respectivement 19 % et 32 % plus de chances d'utiliser un compte que les hommes n'ayant pas dépassé le primaire.

Figure VI
Utilisation d'un compte et niveau d'éducation par sexe (en pourcentage)



Source : Calculs de la CEA à partir de la base de données Global Findex (Washington, Groupe de la Banque mondiale, 2017).

Les résultats analysés ci-dessus concernant l'utilisation d'un compte apportent une nuance intéressante. Premièrement, l'écart entre les sexes est plus important pour ce qui est des dépôts sur le compte que des retraits. Deuxièmement, le niveau d'études augmente l'utilisation d'un compte par les femmes, notamment pour effectuer des retraits. Plus précisément, l'écart est insignifiant en ce qui concerne les retraits, mais seulement pour les femmes ayant fait des études supérieures.

L'inclusion financière ne se limite pas à la possession et à l'utilisation d'un compte. Elle implique l'utilisation effective du compte à des fins diverses, notamment pour emprunter et épargner pour différentes raisons et pour recevoir et envoyer de l'argent dans le cadre de transactions efficaces et officiellement traçables entre particuliers, entreprises et pouvoirs

publics. Lorsque l'analyse précédente est répétée pour ces indicateurs d'inclusion financière, deux tendances intéressantes se dégagent.¹²

Emprunts : La proportion de la population ayant emprunté au cours de l'année écoulée est supérieure à la proportion de la population ayant un compte auprès d'une institution formelle, ce qui indique la prévalence d'emprunts informels auprès de plusieurs sources, notamment la famille, les amis ou les mutuelles d'épargne informelles. En outre, l'inégalité en matière d'emprunt est moins prononcée que l'inégalité dans la détention d'un compte auprès d'une institution formelle, ce qui peut s'expliquer ici aussi par la prévalence des emprunts informels qui compensent les emprunts formels. L'emprunt informel peut toutefois être plus coûteux et plus risqué que l'emprunt formel. Dans le même temps, le nombre de pays où le genre devient le principal déterminant de cette inégalité est multiplié par deux au sein du groupe des pays à revenu intermédiaire comme l'Afrique du Sud, la Namibie et la Tunisie, aux côtés de pays à faible revenu comme la Guinée, le Libéria et la Zambie. Si l'éducation reste importante pour plusieurs pays, l'inégalité des revenus est le principal facteur d'inégalité en matière d'emprunt. L'Afrique australe a l'indice D moyen le plus élevé en matière d'accès à l'épargne, mais ce résultat est largement dû à deux pays seulement, le Botswana et Maurice, où une initiative de politique générale est indispensable pour réduire les inégalités.

Épargne : La part de la population qui a épargné pendant l'année écoulée n'a guère changé par rapport à l'année ayant précédé celle-ci. La propension à épargner est plus élevée en Afrique de l'Est et en Afrique australe, ce qui correspond aux possibilités d'épargne dans ces deux sous-régions. En revanche, l'Afrique du Nord présente la plus faible propension à épargner et les inégalités les plus fortes. L'Égypte, le Maroc et la Tunisie présentent les plus grandes inégalités en matière d'épargne. Il est à noter que l'inégalité en matière d'épargne est beaucoup plus prononcée que l'inégalité en matière d'emprunt pour la majorité des pays utilisés dans l'échantillon. L'inégalité des revenus est de loin le facteur le plus important pour expliquer ces inégalités sur le continent, l'éducation venant en deuxième position. Lorsqu'on leur demande pourquoi ils n'ont pas de compte dans une institution financière, les répondants déclarent souvent ne pas avoir suffisamment d'argent. C'est pour la même raison que l'inégalité des revenus est citée comme un facteur important pour expliquer l'inégalité en matière d'épargne.

Par conséquent, l'éducation au-delà du niveau primaire est essentielle pour l'accès des femmes au financement, qui à son tour aide les femmes à saisir les possibilités offertes et à améliorer leur productivité, comme le montrera la section suivante. En outre, l'éducation peut protéger les femmes contre les aspects négatifs de l'accès au financement ou de l'endettement. Ce piège potentiel de l'inclusion financière n'a pas pu être analysé de manière empirique, faute de données. Il est toutefois possible qu'après avoir accédé à un financement des individus et des ménages connaissent des problèmes d'endettement. Ganle, Afiriye et Segbefia (2015) ont corroboré cette constatation en Éthiopie, où le calendrier de déboursement des prêts, l'échéance des prêts et la supervision de leur gestion sont autant de facteurs critiques qui ont joué un rôle dans la hausse de l'endettement des femmes entrepreneurs éthiopiennes. Il existe même un risque d'augmentation de la violence sexiste en réponse à l'accès des femmes aux capitaux (Koenig, et autres, 2003). L'éducation peut protéger les femmes de ces pièges liés à l'accès au financement. L'accès à l'assurance est une autre solution, mais il n'existe pas de données sur l'accès aux produits d'assurance, même si les recherches entreprises pour le présent rapport ont

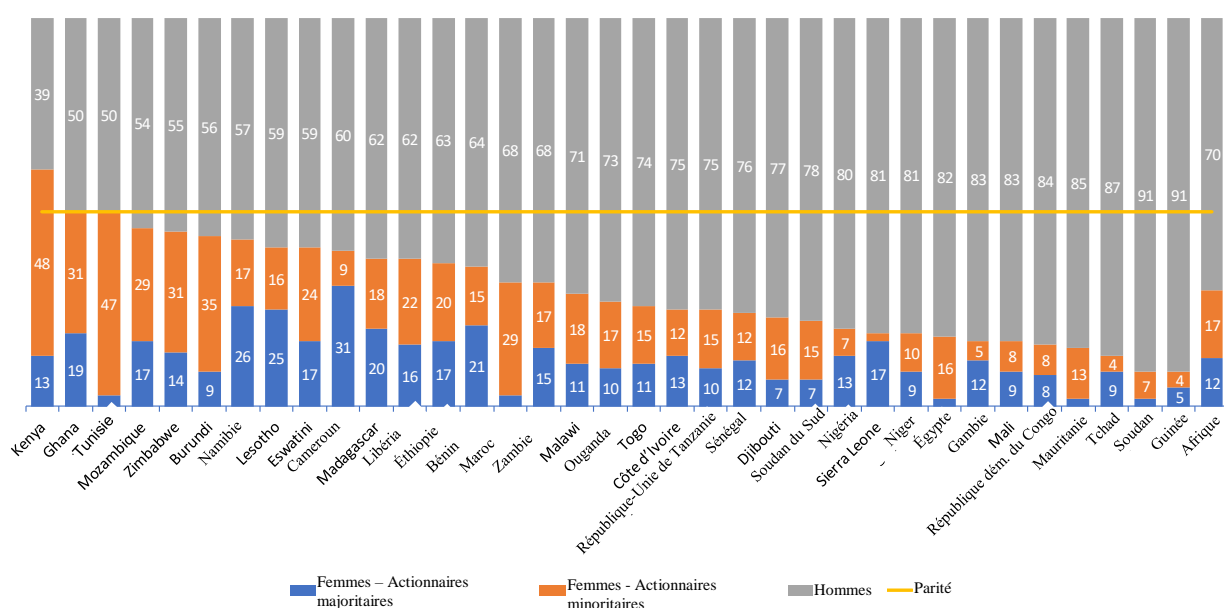
¹² Voir les tableaux A.1 et A.2 de l'annexe I.

permis d'identifier plusieurs interventions réussies en matière d'assurance en Afrique, qui sont mises en évidence dans la dernière section.

C. Le financement aide-t-il les femmes à saisir les possibilités offertes et à améliorer leur productivité ?

Dans le droit fil des sections précédentes, il s'agit ici de boucler la boucle en mettant en lumière la relation entre, d'une part, l'accès au financement et, d'autre part, les possibilités et la productivité des entreprises dans une perspective de genre. Dans ce contexte, les écarts entre hommes et femmes sont examinés sur la base d'un vaste échantillon de 18 707 entreprises de 35 pays du continent pour la période 2013-2018.

Figure VII
Prévalence de la propriété d'une entreprise par sexe (en pourcentage)



Source : World Bank Enterprise Surveys, 2013-2018 (Washington, Banque mondiale).

Premièrement, les femmes sont sous-représentées parmi les propriétaires et les dirigeants d'entreprises en Afrique (voir figure VII). En moyenne, 28 % des entreprises en Afrique comptent des femmes parmi leurs propriétaires, 8 % sont détenues en majorité par des femmes et 9 % ont une femme à leur tête.

Deuxièmement, on constate une ségrégation sectorielle manifeste : plus de 70 % des entreprises détenues par des femmes opèrent dans le secteur des services, en particulier dans le commerce de gros et de détail (43,6 %) et dans l'hôtellerie et la restauration (19,2 %).

Troisièmement, 78,5 % des entreprises détenues par des femmes emploient moins de 20 travailleurs ; elles sont moins de 3 % à employer 100 travailleurs ou plus. Les entreprises détenues par des hommes ont plus de trois fois plus de chances que les entreprises détenues par des femmes d'être de grandes entreprises.

Quatrièmement, seulement 14 % des entreprises appartenant à des femmes ont remporté ou tenté de remporter des marchés publics.¹³ En ce qui concerne la performance des entreprises, les résultats de la régression entre pays indiquent que les petites entreprises enregistrent un taux de croissance inférieur de 13 % à celui des entreprises moyennes, tandis que les grandes entreprises affichent un taux de croissance supérieur de 4 % à celui des entreprises moyennes. Le secteur du commerce de gros et de détail crée davantage d'emplois que l'industrie manufacturière, ce qui peut expliquer en partie la plus forte croissance de l'emploi enregistrée par les entreprises appartenant à des femmes, malgré leur plus petite taille. Au Nigéria, par exemple, la croissance de l'emploi est de 21 % plus élevée dans les entreprises détenues par des femmes que dans celles détenues par des hommes. Cela confirme clairement l'hypothèse dite de la "porte tournante", selon laquelle les femmes contribuent à la création d'emplois et à la réduction des écarts entre les sexes sur le marché du travail. La croissance des ventes est également plus faible dans les entreprises détenues par des femmes, avec des écarts importants en Afrique de l'Est. L'utilisation des capacités est plus faible dans les entreprises appartenant à des femmes, qui, en moyenne, travaillent trois heures de moins par semaine (48 heures au Togo, 31 heures en Mauritanie et 20 heures au Sénégal).

Enfin, les différences dans les pratiques innovantes ne sont pas significatives, sauf au Ghana, en Namibie, en République démocratique du Congo et en Tunisie, où les entreprises détenues par des femmes sont moins susceptibles d'inventer un nouveau procédé de production. Les pratiques innovantes sont souvent observées parmi les entreprises qui participent au commerce international. Il existe une corrélation positive entre l'importation d'équipements et l'invention d'un nouveau procédé de production. Les entreprises appartenant à des femmes sont moins susceptibles d'acquérir des actifs. Par conséquent, elles sont désavantagées par rapport aux entreprises détenues par des hommes pour ce qui est de la majorité des caractéristiques de l'entreprise. On voit donc que les écarts entre les sexes sont répandus dans toute l'Afrique, ce qui limite la capacité des entreprises appartenant à des femmes à survivre et à se développer dans le secteur privé.

L'accès au financement peut aider les femmes entrepreneurs à réduire les écarts entre les sexes en ce qui concerne les caractéristiques et les performances de l'entreprise : toutefois, les femmes entrepreneurs sont confrontées à de sérieuses restrictions dans l'accès aux produits et services financiers. Au cours de la période 2013-2018, 24 % des entreprises détenues par des femmes ont cité l'accès au financement comme étant le domaine où elles rencontraient les restrictions les plus contraignantes ; viennent ensuite la corruption (13 %) et l'électricité (12 %). Les classements sont nettement différents pour les entreprises détenues par des hommes, 21 % d'entre elles déclarant que l'instabilité politique est le principal obstacle, suivi par l'accès au financement (18 %) et la corruption (8 %). En moyenne, les plus grands écarts entre les sexes dans la perception de l'accès au financement sont observés en Afrique du Nord, avec en tête la Mauritanie et le Soudan. L'Afrique de l'Ouest a en moyenne le plus grand nombre d'entrepreneurs qui pensent que les difficultés d'accès au financement constituent le principal obstacle, en partie à cause de la Gambie, du Ghana, de la Guinée et du Sénégal. Les contraintes financières sont très fortes dans la région du Sahel, plus de 75 % des entreprises détenues par des femmes en Gambie, au Mali et en Mauritanie déclarant que les difficultés d'accès au financement constituent un obstacle majeur ou sévère. L'analyse statistique formelle montre

¹³ Une analyse de régression formelle, assortie d'un estimateur des moindres carrés ordinaires et tenant compte des caractéristiques de l'entreprise, montre que les entreprises détenues par des femmes ont 11 % moins de chances que celles détenues par des hommes de remporter ou de tenter de remporter des marchés publics en Afrique.

que les écarts entre les sexes persistent en Guinée, en Mauritanie et en Zambie, même après contrôle des caractéristiques de l'entreprise.¹⁴

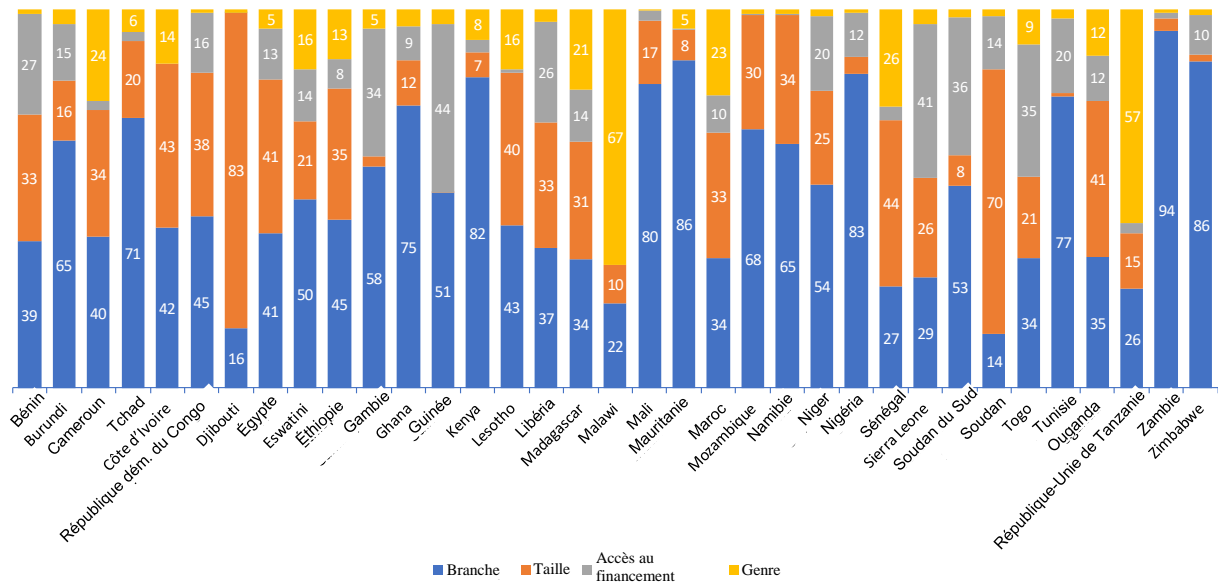
Dans ce contexte, la principale question est de savoir si l'accès au financement peut aider les femmes entrepreneurs à améliorer leur productivité et à augmenter leurs chances de saisir les possibilités qui se présentent. Les figures VIII et IX présentent la première série de résultats analytiques. Montrant que l'accès au financement peut avoir des effets directs et indirects, les deux figures décomposent les inégalités dans la capacité des entreprises à saisir les possibilités offertes, c'est-à-dire en fonction de l'accès aux marchés publics et aux pratiques innovantes, du secteur et de la taille des entreprises, de la perception de l'accès au financement par les entreprises et du sexe du propriétaire de l'entreprise. Après la décomposition, chaque figure regroupe les pays en fonction du principal facteur qui explique les écarts observés entre les entreprises.

La figure VIII porte sur les marchés publics. Selon le Centre du commerce international (2017), les pays en développement dépensent jusqu'à 30 % de leur PIB, mais on estime que seulement 1 % de ce marché est accessible aux femmes entrepreneurs. La figure VIII montre que sur les 35 pays pour lesquels des données sont disponibles, il y en a 27 où le secteur dans lequel une entreprise opère joue un rôle beaucoup plus important que d'autres facteurs pour expliquer les inégalités d'accès aux marchés publics. Les entreprises opérant dans l'industrie manufacturière, la construction et l'intermédiation financière sont plus susceptibles d'accéder aux marchés publics que les entreprises qui opèrent dans le commerce de gros et de détail et dans l'hôtellerie et la restauration. En outre, les entreprises du secteur de la construction ont 60 % plus de chances d'accéder aux marchés publics que les entreprises du commerce de gros et de détail. Comme les entreprises appartenant à des femmes se trouvent en grande partie dans ce dernier secteur, ce résultat illustre l'impact indirect de la ségrégation sectorielle par sexe sur l'accès aux marchés publics. Malgré l'absence de données sur la valeur des marchés publics, des données empiriques donnent à penser que les femmes accèdent généralement à des marchés publics de moindre valeur.

¹⁴ Les effets marginaux ne sont statistiquement significatifs que dans ces trois pays, ce qui indique une plus grande probabilité que les entreprises appartenant à des femmes déclarent que l'accès au financement est leur plus grande contrainte. Le modèle probit contrôle l'âge, le secteur d'activité, la taille, la localisation, l'année et le statut d'exportateur des entreprises. Au Lesotho, cependant, les entreprises détenues par des femmes sont moins susceptibles que les entreprises détenues par des hommes de percevoir l'accès au financement comme la plus grande contrainte. Le reste de l'échantillon ne présente pas de différences statistiquement significatives entre les sexes.

Figure VIII

Décomposition des inégalités dans l'accès aux marchés publics (en pourcentage)



Source : World Bank Enterprise Surveys, 2013-2018 (Washington, Banque mondiale).

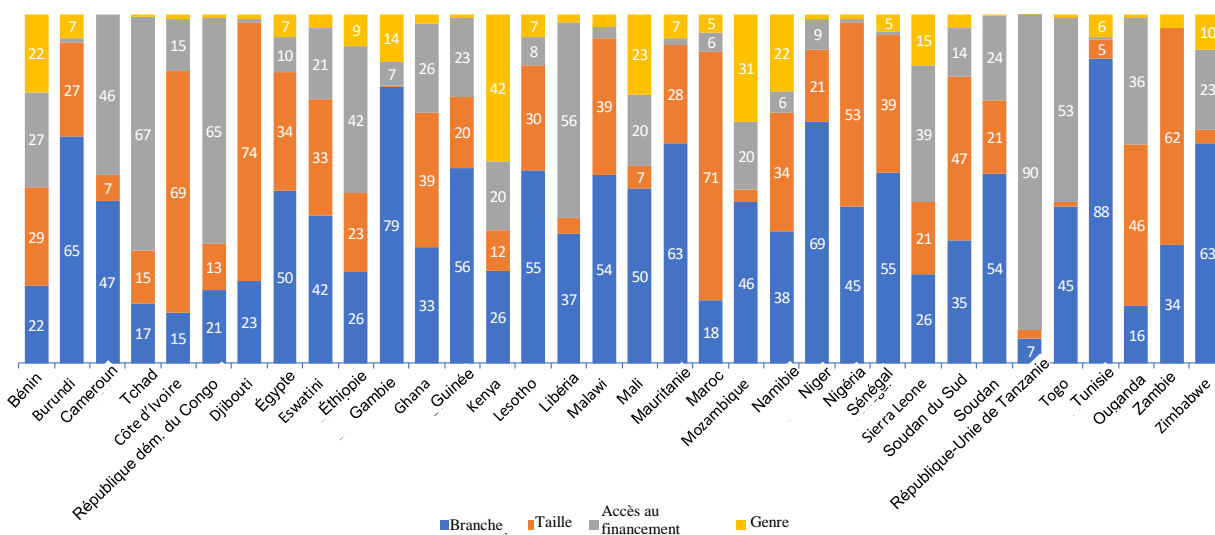
La figure VIII montre également qu'il y a cinq pays où la taille de l'entreprise compte plus que d'autres facteurs et qu'il y a deux pays, le Malawi et la République-Unie de Tanzanie, où le sexe du propriétaire de l'entreprise compte plus que d'autres facteurs pour expliquer les inégalités entre les entreprises. Ce dernier résultat peut donc être considéré comme une première preuve de l'existence de préjugés sexistes dans l'accès aux marchés publics. L'accès au financement n'est le principal facteur qu'en Sierra Leone. Cela renvoie à l'impact direct que l'accès au financement a sur l'accès aux marchés publics. L'accès au financement est important pour la taille des entreprises et la branche dans laquelle elles opèrent. Par exemple, les entreprises qui opèrent dans le secteur manufacturier sont plus susceptibles que les entreprises du secteur des services de déclarer que l'accès au financement est une contrainte majeure.

Bien qu'il n'existe pas de stratégie ou de politique régionale en Afrique qui intègre l'égalité des sexes dans les marchés publics ou les achats en entreprise, il y a quelques pays où les marchés publics prennent en compte les inégalités structurelles actuelles. Par exemple, en Afrique du Sud, les marchés publics favorisent les personnes issues de milieux désavantagés, parmi lesquelles les femmes qui ont souffert pendant l'Apartheid. Ce n'est toutefois qu'au Kenya que l'État a réservé aux femmes, aux jeunes et aux personnes handicapées 30 % de tous les appels d'offres de l'État. Une analyse de régression formelle spécifique au Kenya pour la période 2017/2018 indique toutefois que, si l'on tient compte des caractéristiques des entreprises, seules 6,7 % des entreprises détenues par des femmes ont remporté ou tenté de remporter des marchés publics, contre 20 % pour les entreprises détenues par des hommes. En outre, il existe au Kenya des données empiriques indiquant que les femmes qui ont remporté des marchés publics n'ont pas été payées en temps voulu, ce qui les a exposées à l'endettement et à la perte de leurs biens. Bien que le présent rapport n'ait pas pu fournir les preuves d'un lien entre l'éducation et l'accès aux marchés publics, il existe des données qui montrent que l'expérience managériale des femmes a un fort impact positif sur leur capacité à remporter des marchés publics. L'écart entre les hommes et les femmes dans ce domaine cesse après 18 ans d'expérience.

La figure IX porte sur la productivité représentée par les pratiques innovantes déclarées par les entreprises et fournit une décomposition des facteurs qui comptent pour expliquer les inégalités entre les entreprises. Les pratiques innovantes comprennent l'invention de produits et/ou de procédés. Là encore, c'est la branche dans laquelle une entreprise opère qui importe le plus par rapport à d'autres facteurs. Contrairement à la figure VIII, cependant, il y a plus de pays où l'accès au financement explique les inégalités dans la propension des entreprises à se lancer dans des activités innovantes. Il existe divers mécanismes à l'œuvre, et parmi ceux-ci la capacité d'une entreprise à acquérir des actifs, tels que de nouvelles machines et de nouveaux équipements, apparaît comme un facteur intermédiaire qui est fortement influencé par l'accès d'une entreprise au financement.

L'invention de nouveaux procédés de production nécessite souvent la modernisation des moyens de production existants. L'accès au financement joue ici encore un rôle essentiel. Tout d'abord, moins de 30 % des entreprises africaines déclarent avoir acheté des actifs au cours de l'exercice budgétaire précédent. Deuxièmement, parmi celles qui l'ont fait, seule une petite minorité a pu financer l'achat de ce bien par un emprunt bancaire. Les bénéfices non distribués constituent la principale source de financement. Il existe un écart important entre les hommes et les femmes en ce qui concerne les emprunts bancaires destinés à financer des actifs. Alors que 2,7 % des entreprises appartenant à des hommes ont eu recours à un financement bancaire à 100 % pour l'achat de leurs actifs, cette proportion diminue de moitié pour atteindre 1,3 % pour les femmes. Par conséquent, l'accès au financement peut également entraîner des écarts entre les sexes dans les pratiques innovantes.

Figure IX
Facteurs contribuant aux différences dans les pratiques innovantes (en pourcentage)



Source : World Bank Enterprise Surveys, 2013-2018 (Washington, Banque mondiale).

Les analyses et les chiffres précédents ont montré la contribution relative de quatre facteurs à l'accès aux créneaux et à l'amélioration de la productivité, sur la base de deux indicateurs seulement. Il existe cependant de nombreux autres indicateurs qui permettent d'évaluer les créneaux et de mesurer la productivité des entreprises.

Cette section se termine par un examen des principaux résultats empiriques obtenus à partir des moindres carrés ordinaires et des régressions par probit qui peuvent également

identifier le signe, la taille et l'importance de l'impact que l'accès au financement a sur des indicateurs sélectionnés dans une perspective de genre.

Croissance des entreprises : La perception de l'accès au financement comme une contrainte majeure joue un rôle essentiel dans la croissance de l'emploi dans les entreprises en Afrique. Les entreprises détenues par des femmes qui ne considèrent pas l'accès au financement comme une contrainte majeure ont, en moyenne, connu une croissance de l'emploi près de 30 % plus rapide que les entreprises détenues par des hommes qui n'ont pas la même perception. Cet impact est statistiquement significatif, son niveau de significativité étant de type conventionnel. C'est également une preuve importante de la contribution positive du financement à la création d'emplois. Il y a des données indiquant une plus forte hausse des ventes, bien que la signification statistique soit plus faible. Les résultats obtenus dans les différents pays donnent à penser que les entreprises détenues par des femmes sans contrainte financière ont augmenté leurs ventes à un rythme 20 % plus rapide que les entreprises détenues par des hommes sans contrainte financière.

Utilisation des capacités : Ce résultat, qui est négativement corrélé à l'accès au financement, est toutefois dû aux entreprises détenues par des hommes. Plus précisément, les entreprises détenues par des hommes qui perçoivent l'accès au financement comme une contrainte majeure ont un taux d'utilisation des capacités inférieur de 4 % à celui des entreprises détenues par des hommes n'ayant pas cette perception. Il n'y a pas de preuve statistiquement significative que l'accès au financement affecte négativement l'utilisation des capacités des entreprises détenues par des femmes.

Temps de travail : Les entreprises détenues par des femmes sans contrainte financière travaillent en moyenne 4,6 heures de moins que les entreprises détenues par des hommes sans contrainte financière, ce qui indique que des écarts entre les sexes sont présents même parmi les entreprises qui ont une perception similaire de l'accès au financement. Une analyse plus approfondie révèle que les entreprises détenues par des femmes qui perçoivent l'accès au financement comme une contrainte majeure travaillent 3,7 heures de moins que les entreprises détenues par des hommes sans contrainte financière. En d'autres termes, la contrainte financière fait que les entreprises appartenant à des femmes ont moins d'heures d'activité que les entreprises appartenant à des hommes, ce qui contribue au manque de temps chronique des femmes en raison des heures consacrées aux activités domestiques.

Innovation : Les entreprises détenues par des femmes qui ne perçoivent pas l'accès au financement comme une contrainte majeure ou sévère ont 15 % plus de chances d'innover et de créer de nouveaux produits que les entreprises détenues par des hommes ayant la même perception. Toutefois, cet avantage disparaît lorsque l'accès au financement est perçu comme une contrainte majeure.

Exportation : L'accès au financement a un impact négatif sur la propension à exporter, mais ce résultat est dû uniquement aux entreprises détenues par des hommes qui perçoivent l'accès au financement comme une contrainte majeure. Il n'existe donc aucune preuve d'un effet négatif direct de la contrainte financière sur la propension des entreprises appartenant à des femmes à exporter. Néanmoins, la contrainte financière peut affecter indirectement la propension à exporter, notamment par son impact sur le choix du secteur et de la branche spécifique des entreprises.

Par conséquent, la contrainte financière joue un rôle dans la capacité entreprises à saisir les possibilités offertes, leur productivité et leurs résultats. Cela est valable pour les entreprises détenues par des femmes comme pour celles appartenant à des hommes. Ces résultats complètent les données antérieures sur l'importance de l'éducation pour l'entrepreneuriat d'opportunité et pour l'accès aux produits et services financiers ; ils indiquent clairement la voie que des entrepreneurs qualifiés et instruits doivent suivre pour accéder à des financements et ainsi améliorer leur productivité, leur choix sectoriel et leur capacité à saisir les possibilités offertes. L'autonomisation économique des femmes en Afrique ne peut donc se concrétiser qu'avec l'amélioration du niveau d'éducation des femmes entrepreneurs pour qu'elles puissent accéder aux services financiers, gérer les risques, saisir les possibilités, innover et améliorer leur productivité. Les femmes entrepreneurs qui arrivent à franchir ces étapes transformeront inévitablement leur vie et celle des membres de leur communauté et de leur société.

IV. Recommandations pratiques

L'objectif du *Rapport sur l'entrepreneuriat féminin* est de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre par les États africains de politiques fondées sur des données probantes, en mettant l'accent sur l'augmentation de la productivité des femmes entrepreneurs et en aidant les femmes qui sont actuellement au chômage à trouver un emploi productif. Les principales conclusions des travaux de recherche et l'analyse des dernières publications sur les évaluations d'impact ont permis de formuler, au niveau régional, les recommandations pratiques ci-dessous, qui ciblent particulièrement les femmes entrepreneurs motivées par la nécessité.

A. Éducation

La manière la plus durable de stimuler la productivité des femmes entrepreneurs en Afrique est de faire en sorte qu'elles terminent leurs études secondaires ou supérieures. Le présent rapport montre clairement que le fait de terminer les études secondaires ou supérieures est essentiel à la réussite entrepreneuriale. L'éducation aide les entrepreneurs à concrétiser leurs idées, à accéder au financement et à s'engager dans des secteurs rentables et à fort potentiel de croissance.

- **Les politiques publiques doivent s'attaquer de manière proactive aux écarts entre les sexes dans l'éducation, en particulier sur le plan de la qualité, afin d'accroître le capital humain des femmes entrepreneurs potentielles et de les préparer pour l'avenir.** Certes, les écarts entre les sexes ont été largement éliminés pour ce qui est des taux de scolarisation dans l'enseignement primaire, mais les inégalités entre les sexes pour ce qui est des taux d'achèvement commencent dès le niveau primaire. Les pouvoirs publics devraient identifier les écarts entre les sexes en fonction du lieu et de la région de résidence et proposer les mesures à prendre, sur les plans tant de l'offre que de la demande, pour réduire ces écarts, en veillant à ce que le système éducatif prépare les enfants dès leur plus jeune âge aux nouvelles technologies et aux activités entrepreneuriales, sans oublier les incitations à l'apprentissage tout au long de la vie. Des bourses ciblées pour l'enseignement secondaire et supérieur, assorties de subventions pour les frais de scolarité et de subsistance, devraient être utilisées, comme on l'a vu récemment au Niger.
- **Les États doivent instituer des politiques contre les pratiques néfastes à l'égard des filles et faire appliquer les lois contre les mariages précoces et les**

grossesses d'adolescentes. Des femmes qui sont actuellement au chômage envisagent sérieusement de devenir entrepreneurs pour subvenir aux besoins de leur famille. Malheureusement, elles n'ont pas la formation, les compétences et le temps nécessaires pour entrer sur le marché du travail et saisir les possibilités qui s'y présentent. Un dénominateur commun à ces femmes est que leurs études ont été perturbées par un mariage ou une grossesse précoce. Les formations à la vie quotidienne ou aux compétences non techniques peuvent jouer un rôle essentiel dans les efforts pour amener les filles à poursuivre leurs études, à éviter une grossesse précoce et à repousser l'âge où elles se marient ou ont leur premier enfant. Ces programmes de formation ne doivent pas laisser de côté les filles non scolarisées. La présentation de femmes chefs d'entreprise à succès en tant que modèles au cours de ces programmes de formation pourrait inspirer les jeunes filles et élargir leur vision et leur réseau.

- **L'enseignement professionnel peut offrir des compétences tangibles aux femmes entrepreneurs potentielles et les aider à réussir la transition vers des secteurs non traditionnels.** L'explosion de la jeunesse en Afrique exerce d'énormes pressions sur l'enseignement général. L'enseignement professionnel offre une voie différente pour les vocations techniques. Les campagnes d'information intégrées à ces programmes peuvent contribuer à induire un changement de mentalité avec une image positive autour de l'enseignement professionnel, à lutter contre la ségrégation sectorielle en mettant en lumière les bienfaits de l'enseignement professionnel par secteur et à aider les femmes entrepreneurs potentielles à prendre des décisions éclairées. Des données récentes en provenance d'Éthiopie et d'Ouganda montrent que les secteurs dominés par les hommes sont plus rentables que les secteurs dominés par les femmes, mais les femmes entrepreneurs présument souvent que les revenus de leur secteur sont similaires à ceux des secteurs dominés par les hommes. Les entreprises détenues par des femmes peuvent gagner jusqu'à 55 % de plus si elles passent à des secteurs dominés par les hommes (voir Campos, et autres, 2015 ; Alibhai, Buehren et Papineni, 2015).
- **Compléter l'enseignement général ou professionnel par des cours ciblés sur la gestion d'entreprise, les technologies de l'information et de la communication, les compétences entrepreneuriales non techniques et les connaissances financières peut préparer les jeunes femmes à un entrepreneuriat d'opportunité à forte valeur ajoutée en Afrique.** Compte tenu des écarts entre les sexes dans l'éducation formelle, les femmes entrepreneurs, en particulier celles qui se trouvent dans des situations vulnérables, ont besoin de formations sur mesure et de programmes de promotion de l'esprit d'entreprise. Les résultats d'évaluations d'impact menées récemment ont montré qu'une combinaison de ces programmes peut être extrêmement transformatrice pour les femmes entrepreneurs (Blattman et Dercon, 2018). L'intégration des compétences de la vie courante et des compétences techniques dans les programmes scolaires devrait également être envisagée par les pouvoirs publics et par les concepteurs de programmes spécifiques d'entrepreneuriat, comme on l'a vu récemment au Rwanda (Blimpo et Pugatch, 2018). Le programme *Injaz* au Maroc est un exemple de promotion de l'esprit d'entreprise chez les lycéens. En ce qui concerne l'éducation financière, l'Organisation internationale du Travail (OIT, 2018) mène

activement des programmes ciblant les hommes et les femmes à faible revenu et fournit du matériel de formation dans toute l'Afrique.

- **L'amélioration du niveau d'éducation et le renforcement des capacités des femmes entrepreneurs, ainsi que les actions de sensibilisation et d'information menées par les organismes d'État peuvent faciliter l'accès aux marchés publics.** Les entreprises appartenant à des femmes se heurtent à un réel parti pris sexiste pour ce qui est de l'accès aux marchés publics en Afrique. Parmi les principales raisons de cette discrimination, on peut citer le manque d'informations centralisées et accessibles sur les appels d'offres, la complexité des procédures nécessitant une assistance ciblée et le niveau élevé des exigences de qualification. Pour aider les femmes à relever ces défis, il faut des politiques publiques appropriées du côté de la demande, et un renforcement tant du capital humain que du capital social, du côté de l'offre. Des efforts prometteurs sont faits au Kenya, où les banques travaillent avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) afin de former les femmes aux procédures relatives à la demande et à l'octroi de crédit, et en Afrique du Sud, où les femmes sont formées aux questions de conformité afin de leur permettre de participer à des appels d'offres de grande valeur.
- **Les États devraient organiser des manifestations de promotion du réseautage et du mentorat pour les entrepreneurs débutants ou confirmés et favoriser leur participation à des foires commerciales.** En collaborant dans le cadre de divers réseaux, les entrepreneurs pourront créer de la valeur ajoutée et augmenter leurs parts de marché. Ces collaborations peuvent également contribuer à relever les défis en matière d'accès au financement et aux marchés publics, en particulier pour les femmes ayant un faible niveau d'instruction. L'Union économique et monétaire ouest-africaine offre un excellent exemple au niveau sous-régional en organisant un réseau d'entrepreneurs dans huit pays et en aidant les entrepreneurs à atteindre un marché de 60 millions de consommateurs. Le Réseau des femmes sénégalaises chefs d'entreprise est un exemple de bonne pratique qui a permis de créer et de financer plus de 5 000 groupements de femmes dans tout le pays depuis sa création en 2014. En Ouganda, des réseaux d'entrepreneurs soutenus par l'État aident les entrepreneurs à combler les lacunes en matière d'information et à normaliser leurs produits pour atteindre le haut de la chaîne de valeur.

B. Accès au financement

L'accès aux produits et aux services financiers est essentiel pour aider les femmes à devenir des entrepreneurs d'opportunité. Le présent rapport montre clairement que les entreprises soumises à des contraintes financières sont moins susceptibles d'innover et de saisir les possibilités, en plus d'être moins performantes. De profondes inégalités dans l'accès au financement sont également mises en évidence, ainsi que l'importance de l'éducation pour réduire ces inégalités. Les pouvoirs publics devraient intervenir pour améliorer l'accès des femmes aux modes de financement formels, notamment au crédit, à l'épargne et à l'assurance.

- **Les technologies numériques peuvent remédier aux asymétries de l'information qui conduisent à l'exclusion financière des femmes entrepreneurs, en particulier dans les zones rurales.** L'identification par empreintes digitales a contribué à réduire le risque que les institutions financières

perçoivent dans l'octroi de crédit dans les zones rurales du Malawi et a amené les emprunteurs à se montrer disciplinés dans le remboursement à temps de leurs prêts (Gine, Goldberg et Yang, 2012). La banque mobile peut également éliminer les obstacles physiques à l'ouverture de comptes, mais il faut d'abord s'attaquer au fossé numérique entre les sexes. En 2017, les femmes avaient 14 % moins de chances de posséder un téléphone portable en Afrique. Les différences d'âge, de niveau d'éducation, de revenu et de statut d'activité entre les hommes et les femmes n'expliquent que la moitié de cet écart numérique entre les sexes, ce qui donne un écart statistiquement significatif de 7 %.

- **Des produits financiers innovants sont nécessaires pour lutter contre l'exclusion financière des femmes entrepreneurs, en particulier au bas de la chaîne de valeur.** La prolongation des échéances des prêts peut se révéler plus efficace que la bonification des taux d'intérêt. En Afrique du Sud, une augmentation de l'échéance d'un mois a eu à peu près le même effet qu'une baisse du taux d'intérêt de 436 points de base (Karlan et Zinman, 2008). Il est également prouvé que les prolongations d'échéance entraînent des taux d'investissement plus élevés. En outre, la demande de crédit augmente lorsque les institutions financières tiennent compte de la nature de l'activité des emprunteurs. Au Mali, les prêts agricoles qui tiennent compte des fluctuations saisonnières de liquidités chez les agriculteurs ont aidé les femmes à accéder au crédit, ce qui leur a permis de cultiver de plus grandes surfaces et d'investir davantage dans les intrants (Beaman, Karlan et Thusybaert, 2015).
- **L'entrepreneuriat féminin peut être soutenu et encouragé par le développement de sources alternatives de financement,** y compris le financement participatif et le capital-risque ou les fonds de pension qui ciblent les jeunes femmes entrepreneurs. La création du Programme d'autonomisation économique des jeunes et des femmes et la mise en place du Fonds d'appui à la rémunération des femmes au Burkina Faso sont d'importants exemples de politiques dont il convient d'évaluer l'impact. Les mécanismes de soutien par les pairs au Kenya et au Rwanda sont très appréciés dans ce domaine. Les transferts de capitaux par la diaspora et le financement d'équipements par les pouvoirs publics offrent un énorme potentiel, notamment pour amener les entrepreneurs à prendre les mesures nécessaires pour se tourner vers des secteurs plus productifs. Il convient de réviser les cadres réglementaires actuels des banques centrales afin de permettre aux instruments de financement innovants de se développer et d'atteindre les entrepreneurs qui étaient auparavant laissés pour compte.
- **La réglementation du système financier par l'État, assortie de mesures de discrimination positive, peut également contribuer à lutter contre l'exclusion financière des femmes.** Au Soudan, conformément aux exigences réglementaires, 70 % du portefeuille des institutions de microfinance est réservé aux femmes. Parmi les bénéficiaires de ce portefeuille, on compte 30 % de femmes rurales. Étant donné que les banques formelles peuvent facilement faire échouer les entrepreneurs de nécessité, les institutions de microfinance s'imposent comme les principaux soutiens à la transformation des femmes entrepreneurs. Les institutions de microfinance ont besoin d'être soutenues dans leur transition vers la mésofinance, de même que les entrepreneurs qu'elles soutiennent, dont les besoins devraient également évoluer. Des partenariats public-privé sont encouragés aux

fins de créer des fonds pour les femmes ou de garantir de tels fonds, tout en consolidant les régimes actuels. Par exemple, le Fonds national de crédit pour les femmes et le Fonds national pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Sénégal octroient des crédits aux femmes, renforcent leurs capacités de gestion et créent des pépinières d'entreprises pour leur croissance. Une autre bonne pratique en cours au Rwanda permet aux personnes qui demandent un prêt d'être couvertes jusqu'à 75 % par une garantie gouvernementale. Des prêts sans garantie sont également accordés aux femmes d'affaires au Zimbabwe. Néanmoins, les deux programmes souffrent d'une faible participation des femmes, ce qui justifie une campagne de sensibilisation intensive. Au Maroc, le fonds de garantie de crédit que le l'État a créé en faveur des femmes est une bonne initiative pour réduire leur exclusion financière.

- **Pour de nombreuses femmes entrepreneurs, l'accès à des comptes d'épargne assortis d'incitations peut être plus transformateur que l'accès à des prêts.** Les comptes d'épargne peuvent aider les femmes entrepreneurs à investir pendant les périodes d'expansion, mais aussi à survivre pendant les périodes de dépression. Les comptes d'épargne assortis de mesures incitatives peuvent aider de plusieurs manières :
 - **Des incitations temporaires, telles que des bonifications transitoires des taux d'intérêt sur les comptes d'épargne, peuvent favoriser l'épargne et l'investissement.** Les personnes qui ont bénéficié de la plus forte bonification d'intérêts sur leur compte individuel avaient 11 points de pourcentage de plus de chances d'être entrepreneurs au Kenya et avaient nettement plus de bénéfices et de capital deux ans et demi après la fin de la subvention (Dupas et Robinson, 2013). Les engagements d'épargne sont également de plus en plus utilisés en Afrique, avec des résultats positifs pour stimuler l'épargne ;
 - **Les technologies numériques peuvent aider à inculquer aux femmes entrepreneurs l'habitude d'épargner.** Les engagements d'épargne sont également de plus en plus utilisés en Afrique, avec, semble-t-il, des résultats positifs à court terme. Néanmoins, il faut s'attaquer au fossé numérique entre les sexes pour que les femmes puissent prendre des décisions efficaces en matière d'épargne ;
 - **Les offres de comptes d'épargne doivent être complétées par des programmes de formation financière pour améliorer la propension à épargner des femmes entrepreneurs.** Un programme de formation financière d'une journée en Afrique du Sud a eu un impact positif significatif sur le nombre de stagiaires qui ont épargné et sur le montant moyen de leurs dépôts (Cole et autres, 2014). Dans les zones rurales de l'Ouganda, l'offre de comptes d'épargne assortis d'une formation financière a eu plus d'impact sur l'épargne que l'offre de simples comptes d'épargne : l'épargne a augmenté pour atteindre 9 dollars (Jamison, Karlan et Zinman, 2014).

- **L'accès à l'assurance est essentiel pour la survie et la croissance des entreprises des femmes dans les zones rurales face aux conditions climatiques défavorables et aux chocs des prix.** La souscription d'une assurance peut avoir un effet positif sur le comportement des agriculteurs en matière d'investissement. Ils sont ainsi en mesure de changer le type de culture qu'ils produisent, d'éliminer les intermédiaires et de trouver leur place dans la chaîne de valeur, comme on l'a observé au Ghana (Karlán, et autres, 2011). Il importe toutefois que les produits d'assurance tiennent compte de la capacité de remboursement des agriculteurs et des fluctuations saisonnières des liquidités, comme on l'a observé au Kenya, où les producteurs de canne à sucre ont opté pour des produits d'assurance qui permettaient des paiements après récolte (Casaburi et Willis, 2018).
- **Des dispositions légales doivent être adoptées pour interdire aux créanciers toute discrimination fondée sur le sexe, le genre et l'état civil dans l'accès au crédit.** Selon la base de données "Women, Business and the Law 2018" (Banque mondiale, 2018), il n'y a que 10 pays en Afrique où la loi interdit aux créanciers toute discrimination fondée sur le sexe ou le genre dans l'accès au financement. Ces pays sont l'Afrique du Sud, l'Angola, Cabo Verde, Djibouti, la Guinée, le Maroc, Maurice, la République démocratique du Congo, la Zambie et le Zimbabwe. En ce qui concerne la discrimination fondée sur l'état matrimonial, elle est également interdite par les pays susmentionnés, à l'exception de l'Angola, de la République démocratique du Congo et du Zimbabwe.
- **Les réformes juridiques visant à améliorer l'accès des femmes à l'héritage et à la propriété sont essentielles pour répondre aux exigences de garantie du système financier formel.** Si de nombreux pays d'Afrique ont mis en place des systèmes de titres de propriété communs, on ne sait pas dans quelle mesure ces systèmes permettent réellement d'autonomiser les femmes, en particulier dans les zones rurales. Les régimes de propriété par défaut valorisent de plus en plus les contributions des femmes, mais celles-ci ne sont souvent pas conscientes de leurs droits. Selon la base de données "Women, Business and the Law 2018", les femmes et les hommes non mariés ont des droits de propriété égaux dans 52 pays d'Afrique, mais seuls 42 pays veillent à ce que les hommes et les femmes mariés aient des droits de propriété égaux. Dans 35 pays, les fils et les filles ont des droits égaux pour hériter des biens de leurs parents et dans 34 pays, les conjoints survivants de sexe féminin et masculin ont des droits égaux pour hériter des biens. En outre, l'élargissement de la définition de la garantie peut aider le secteur bancaire à atteindre les femmes, notamment lorsque sont pris en compte les actifs mobiliers des femmes entrepreneurs (en particulier dans les zones rurales).

Glossaire

Entrepreneuriat : Il a été décidé d'adopter ici la définition du Global Entrepreneurship Monitor (GEM), à savoir "toute tentative de création d'une nouvelle entreprise ou d'un nouveau projet, tel qu'un travail indépendant, une nouvelle organisation commerciale ou l'expansion d'une entreprise existante, par un individu, une équipe d'individus ou une entreprise établie". Le GEM suit les entrepreneurs tout au long de leur cycle de vie, depuis le stade d'entrepreneur potentiel jusqu'à l'arrêt de leurs activités. Voir www.gemconsortium.org/about/wiki.

Entrepreneuriat d'opportunité : Selon le GEM, ce type d'entrepreneuriat est le fait d'entrepreneurs qui sont motivés par les possibilités qu'ils perçoivent et qui souhaitent à terme accroître leur indépendance et leurs revenus.

Entrepreneuriat de nécessité : Selon le GEM, ce type d'entrepreneuriat est le fait d'entrepreneurs qui se lancent dans les affaires par nécessité et qui n'ont pas d'autres options de travail ou qui souhaitent simplement maintenir leurs revenus actuels.

Compte auprès d'une institution financière : Selon la base de données mondiale sur l'inclusion financière, il s'agit d'un compte auprès "d'une banque ou d'un autre type d'institution financière comme une mutuelle de crédit, une institution de microfinance, une coopérative ou le bureau de poste (le cas échéant) ou le fait d'avoir une carte de débit à son nom. En 2017, on a noté une augmentation de 3,93 % du nombre de répondants qui déclarent avoir, au cours des 12 mois écoulés, reçu des salaires, des transferts publics, une pension du secteur public (inclus dans les données de 2017) ou des paiements pour des produits agricoles sur un compte auprès d'une institution financière, payé leurs factures d'eau et d'électricité ou des frais de scolarité à partir d'un compte auprès d'une institution financière ou reçu des salaires ou des transferts publics sur une carte de débit". Disponible à l'adresse suivante : <https://globalfindex.worldbank.org/sites/globalfindex/files/databank/Glossary2017.pdf>.

Compte d'argent mobile : Selon la base de données mondiale sur l'inclusion financière, les comptes d'argent mobile "sont utilisés pour payer des factures ou pour envoyer ou recevoir de l'argent. En 2017, on a noté une augmentation de 0,6 % du nombre de répondants qui déclarent avoir, au cours des 12 mois écoulés, reçu des salaires, des transferts publics, une pension du secteur public (inclus dans les données de 2017) ou des paiements pour des produits agricoles sur un téléphone portable" Disponible à l'adresse suivante : <https://globalfindex.worldbank.org/sites/globalfindex/files/databank/Glossary2017.pdf>.

Entreprises détenues par des femmes : La propriété d'une entreprise est définie sur la base de la participation au capital. Si les femmes détiennent plus de 50 % des actions de l'entreprise, celle-ci est considérée comme une entreprise détenue par des femmes, qui y sont majoritaires dans la prise de décision.

Annexe I

Tableau A1

Lier les objectifs de développement durable à l'entrepreneuriat féminin

Objectifs	Indicateurs	Liens avec l'entrepreneuriat féminin.
<i>OBJECTIF 1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde</i>	<ul style="list-style-type: none"> D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance 	<ul style="list-style-type: none"> Les femmes entrepreneurs manquent de capital physique et financier pour s'engager dans des activités économiques productives et innovantes. Il est également prouvé que les entreprises détenues par des femmes ont moins accès aux services de base tels que l'électricité et l'eau. La transformation des femmes entrepreneurs passe par des progrès significatifs en ce qui concerne cet objectif et cet indicateur.
<i>OBJECTIF 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</i>	<ul style="list-style-type: none"> D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> En Afrique, la majorité des femmes qui travaillent à leur compte sont dans l'agriculture de subsistance et contribuent à la vie familiale. Bien qu'elles ne soient pas toujours des entrepreneurs, elles diversifient souvent leurs activités pour gagner leur vie. L'amélioration de leur capacité de production pourrait aider ces femmes à diversifier leurs activités pour se faire une place en haut de la chaîne de valeur.
<i>OBJECTIF 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge</i>	<ul style="list-style-type: none"> D'ici à 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux 	<ul style="list-style-type: none"> Le manque de temps est un obstacle majeur pour les femmes entrepreneurs. Améliorer l'accès des femmes aux services de santé sexuelle et procréative revient à les sensibiliser aux conséquences sanitaires d'une première grossesse précoce et d'un espacement minimal des naissances. Ces conséquences sur la santé ont également un impact économique, car le temps passé hors de chez soi pour le travail se trouve fortement réduit.
<i>Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités inclusives d'apprentissage tout au long de la vie</i>	<ul style="list-style-type: none"> D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou supérieur, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable 	<ul style="list-style-type: none"> Plus longtemps les enfants, garçons comme filles, restent à l'école, plus ils réussiront dans le monde du travail. La réduction des écarts entre les sexes en matière de niveau d'éducation, dès le développement de la petite enfance, est essentielle pour la formation des compétences et l'accumulation de capital humain. La formation professionnelle offre une seconde chance à ceux qui ont abandonné l'école pour une raison ou une autre. En l'absence d'une forte demande du

	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat • D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle • D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter 	<p>marché salarial formel, l'entrepreneuriat est le principal mode d'activité économique des jeunes dans leur transition de l'école au monde du travail. Les entrepreneurs doivent au moins savoir lire, écrire et compter. Leur connaissance des techniques commerciales dès le début est un avantage majeur. Par conséquent, la réduction des écarts entre les sexes en matière de niveau d'éducation améliorera les perspectives des femmes sur le marché du travail, y compris la situation de l'emploi.</p>
<p><i>Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, le mariage précoce ou forcé et la mutilation génitale féminine • Prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national • Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité • Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences d'examen qui ont suivi • Entreprendre des réformes visant à donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques, ainsi que l'accès à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect de la législation interne • Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent 	<ul style="list-style-type: none"> • Stimuler l'entrepreneuriat féminin dans le but d'en faire un entrepreneuriat d'opportunité favorise une augmentation des revenus et du capital des femmes, améliorant ainsi leur pouvoir de négociation vis-à-vis de leurs partenaires masculins ou des membres de leur famille, et au sein de leur communauté et de leur société. Dotées d'une force économique et financière, les femmes peuvent alors plus facilement occuper des postes de direction dans les sphères politique et économique. • Prendre en compte et évaluer le manque de temps chronique des femmes est crucial pour leur réussite sur le marché du travail, y compris en tant qu'indépendantes. • L'accès des femmes aux droits en matière de sexualité et de procréation, en particulier lorsqu'elles sont jeunes, est essentiel pour la formation des compétences, l'accumulation du capital humain et la transition vers un emploi de qualité. • Les femmes ont beaucoup moins accès au financement et à la terre que les hommes. C'est un inconvénient majeur sur les marchés concurrentiels. Les réformes des codes juridiques, qui doivent être correctement mises en œuvre et strictement appliquées, peuvent donner aux femmes des chances égales. Il existe encore plusieurs lois ayant des incidences négatives sur la capacité des femmes à saisir les possibilités économiques.

<p><i>Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7 % dans les pays les moins avancés • Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers • D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale • D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation • Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire. • Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et de généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance • D'ici à 2020, élaborer et mettre en œuvre une stratégie mondiale en faveur de l'emploi des jeunes et appliquer le Pacte mondial pour l'emploi de l'Organisation internationale du Travail 	<ul style="list-style-type: none"> • On commence à observer une incidence positive de l'égalité des sexes sur la croissance économique en Afrique. On constate également que l'inactivité des femmes entraîne des coûts d'opportunité élevés. • Ce deuxième indicateur renvoie à la stimulation de l'esprit d'entreprise des femmes, qui doivent avoir accès à des activités productives, créer des emplois pour d'autres femmes, et s'engager dans des activités créatives et innovantes, en particulier dans le secteur formel. • Bien que les écarts entre les sexes ne soient pas particulièrement importants en Afrique, à l'exception de l'Afrique du Nord, les femmes sont surreprésentées parmi les travailleurs vulnérables, qui sont moins bien lotis en ce qui concerne les salaires, les revenus, les avantages et la sécurité de l'emploi. • Les jeunes femmes sont surreprésentées au titre de cet indicateur et leur engagement dans l'entrepreneuriat pourrait contribuer à atteindre cet objectif. • Les femmes sont confrontées à davantage de restrictions professionnelles que les hommes, ce qui limite leur capacité à saisir les possibilités économiques. • L'accès aux services financiers est essentiel pour les entrepreneurs. Cependant, les femmes chefs d'entreprise déclarent généralement qu'elles n'ont pas besoin de prêts, ce qui s'explique en partie par le fait qu'elles travaillent dans le secteur des services, lequel n'entraîne pas de coûts élevés pour l'achat d'actifs.
<p><i>Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière 	<ul style="list-style-type: none"> • En Afrique, les femmes chefs d'entreprise sont en moyenne mariées et âgées de plus de 30 ans. Les femmes mariées sont toutefois fortement désavantagées par rapport aux hommes mariés en termes de droits d'accès aux possibilités économiques.
<p>Note : Pour des données empiriques sur ces liens, voir le Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes (Nations Unies, 2017) ; le Rapport de la CEA intitulé « Regards sur l'économie féminine en Afrique » (CEA, 2017a) ; et le Rapport sur l'autonomisation économique des femmes en Afrique : Stimuler l'entrepreneuriat féminin (CEA, 2017b), établi par le Centre africain pour le genre. Le sujet de cette recherche est directement pertinent pour les objectifs de développement durable 4 et 8, tels qu'ils sont détaillés ci-dessus.</p>		

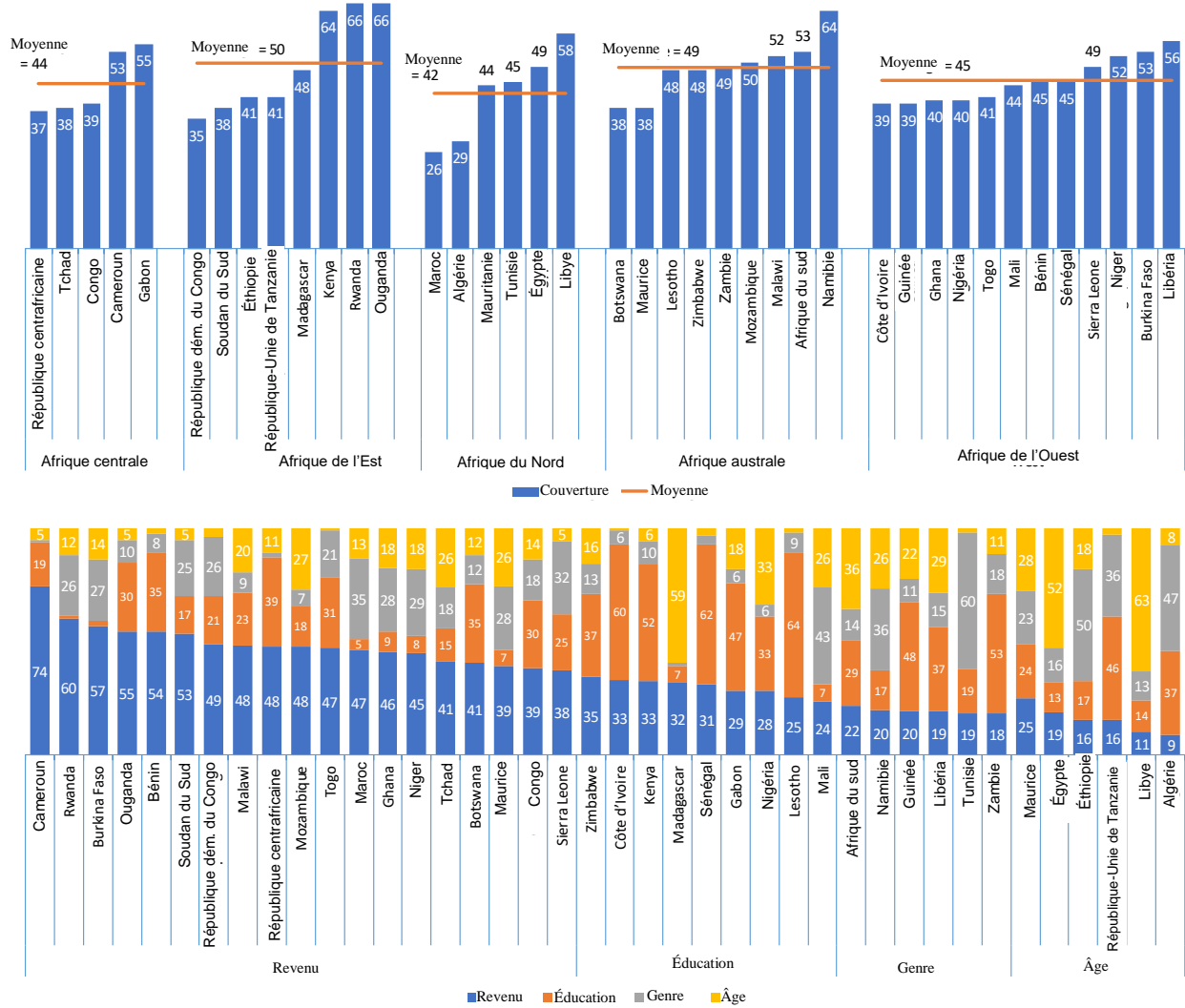
Tableau A2

Liste des pays analysés

Algérie	Gabon	Namibie
Bénin	Gambie	Niger
Botswana	Ghana	Nigéria
Burkina Faso	Guinée	Rwanda
Burundi	Kenya	Sénégal
Cameroun	Lesotho	Sierra Leone
République centrafricaine	Libéria	Afrique du Sud
Tchad	Libye	Soudan du Sud
Congo	Madagascar	Soudan
République démocratique du Congo	Malawi	Togo
Côte d'Ivoire	Mali	Tunisie
Djibouti	Mauritanie	Ouganda
Égypte	Maurice	République-Unie de Tanzanie
Eswatini	Maroc	Zambie
Éthiopie	Mozambique	Zimbabwe

Figure A.I

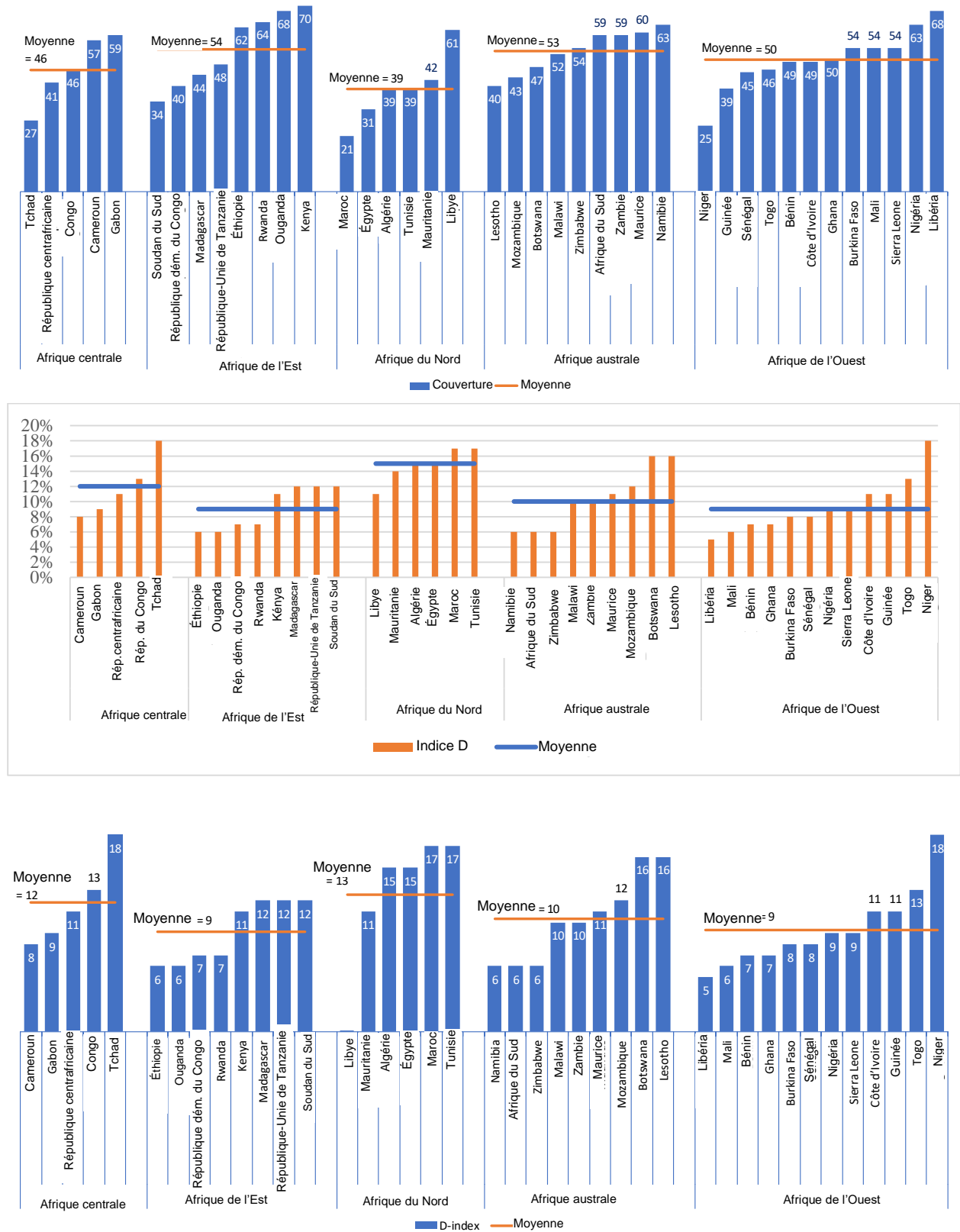
Accès et inégalité : Répondants ayant emprunté au cours de l'année écoulée

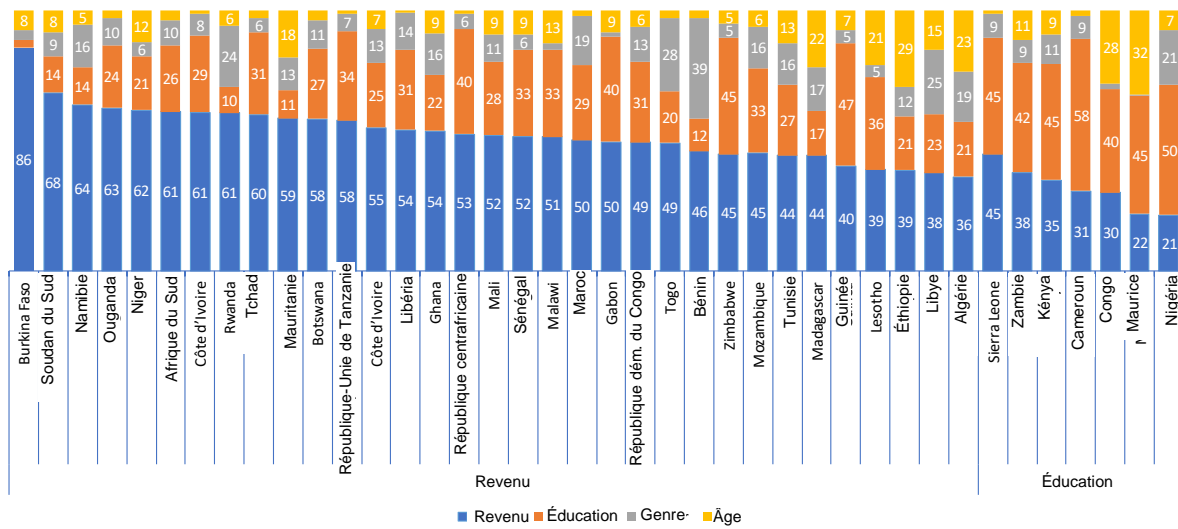


Source : Calculs de la CEA à partir de la base de données Global Findex (Washington, Groupe de la Banque mondiale, 2017).

Figure A.II

Accès et inégalité : Répondants ayant épargné au cours de l'année écoulée





Source : Calculs de la CEA à partir de la base de données Global Findex (Washington, Groupe de la Banque mondiale, 2017).

Annexe II

Méthodologie pour l'indice D et la décomposition de Shapley

L'estimation de l'inégalité d'accès à tout produit ou service nécessite une méthode quantitative robuste qui peut aider à analyser de grands ensembles de données de niveau microéconomique contenant des informations sur les individus et les ménages de l'échantillon, classés par niveau de vie, des plus pauvres aux plus riches (axe des x). À partir des études récentes menées par des organisations internationales telles que la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le présent rapport s'appuie sur l'indice de dissimilarité (indice D) (Barros, Molinas, and Barros, 2008 ; Barros et autres, 2009). L'avantage comparatif de l'indice D par rapport à la méthode de la courbe concentrative est qu'il peut être estimé sur la base de plusieurs dimensions alors que cette dernière ne peut être visualisée que sur une dimension à la fois.

L'indice D compare le taux de couverture moyen de l'accès aux services financiers sur la base d'un échantillon représentatif de la situation nationale, avec les taux de couverture de divers groupes de circonstance appartenant au même échantillon. Ces groupes de circonstance reflètent souvent les principaux contours de l'inégalité selon les caractéristiques socioéconomiques des ménages et des individus, y compris le lieu de résidence, le sexe du chef de ménage, le niveau d'éducation le plus élevé atteint par les femmes et la richesse du ménage. L'indice D est donc une mesure de la dissimilarité des taux d'accès dans chaque groupe de circonstance par rapport à l'échantillon national et se situe entre 0 et 1 (ou 0 et 100 %). En cas d'égalité parfaite, l'indice D est égal à 0, tandis qu'en cas d'inégalité parfaite, il est égal à 1. Sur le plan qualitatif, l'indice D mesure le pourcentage du total des possibilités offertes à réaffecter des groupes les plus aisés aux groupes les moins aisés afin d'éliminer toutes les différences entre les groupes de circonstances définis pour une égalité parfaite. Par exemple, l'indice D étant de 10 % ou 0,1 pour l'opportunité Y dans le pays A signifie que 10 % de toutes les possibilités offertes, par exemple l'accès aux comptes bancaires ou aux comptes d'argent mobile, devraient être réattribués pour éliminer les dissimilarités entre les groupes et pour atteindre l'égalité. En d'autres termes, 10 % de tous les individus ayant accès à un compte bancaire doivent être redistribués entre les différents groupes de circonstance pour parvenir à l'égalité. Une interprétation différente est que les groupes plus ou moins bien lotis se situent à 10 % au-dessus ou en dessous de la moyenne nationale d'une opportunité donnée.

Techniquement, l'estimation de l'indice D est simple à réaliser à l'aide de logiciels statistiques. Une fois les variables de résultats déterminées avec les groupes de circonstance, on peut estimer les taux de couverture nationaux et l'indice D, ainsi qu'une décomposition des groupes de circonstances représentant la contribution marginale/moyenne de chaque circonstance à l'inégalité d'accès à une opportunité donnée. L'exercice implique l'estimation de l'équation ci-dessous dans un cadre de régression formel, où **Y** représente une variable dépendante limitée en fonction de **X** représentant les groupes de circonstances et **Z** représentant un ensemble de variables de contrôle conditionnant la comparabilité des résultats entre les ménages et les individus.

$$Y = \Phi(X\beta + Z\gamma + \varepsilon) \quad (1)$$

Plus précisément, **Y** représente l'accès aux services (c'est-à-dire les comptes bancaires, les emprunts, l'épargne ou les marchés publics), qui est égal à 1 si les individus ont accès à un tel service et à 0 dans le cas contraire. **X** est le vecteur des quatre groupes de circonstance auxquels il est fait allusion ci-dessus, à savoir le sexe, l'éducation, l'âge et le niveau de revenu

du ménage. \mathbf{Z} représente plusieurs variables de contrôle qui assurent une bonne dose de comparabilité entre les ménages de l'échantillon, notamment la région de résidence, le lieu de résidence (urbain ou rural) et la taille du ménage. Enfin, ε représente les caractéristiques non observées des ménages ou des individus. Étant donné la nature limitée de la variable dépendante, on utilise souvent des modèles probit ou logistiques. Après avoir estimé ce qui précède - l'estimation est effectuée avec Stata 15.0 à l'aide de la commande "*hoishapley*" (Hoyos, 2013) – on utilise la formule ci-dessous pour calculer l'indice D pour chaque indicateur d'accès aux soins de santé pour un pays donné à un moment donné.

$$D = \frac{1}{2\pi} \sum_{i=1}^n \omega_i |\hat{\pi}_i - \bar{\pi}| \quad (2)$$

Dans l'équation 2 ci-dessus, D représente l'indice de dissimilarité, n représente le nombre de ménages dans l'échantillon, ω_i représente le poids de la population pour le ième ménage, π représente le taux de couverture en termes de proportion de la population ayant accès à une opportunité donnée et $\hat{\pi}_i$ représente la proportion du groupe incluant le ménage i. Les différents groupes sont formés par les circonstances. Si l'indice D mesure l'inégalité entre les groupes de circonstance dans l'accès aux produits et services, il ne peut pas indiquer quelle circonstance contribue exactement à cette inégalité et dans quelle proportion.

La décomposition de Shapley permet de résoudre ce problème et d'estimer la contribution marginale/moyenne de chaque groupe de circonstance à l'inégalité observée. Elle date de Shorrocks (1999) dans la littérature de la théorie des jeux coopératifs, basée sur la valeur des jeux à n-personnes introduite par Shapley (1953). Elle est réalisée sur la base de variables empilées en \mathbf{X} , tout en contrôlant les variables empilées en \mathbf{Z} . Les contributions estimées de Shapley indiquent en pourcentage la contribution de chaque groupe de quatre circonstances à l'inégalité observée et satisfont à la condition de représenter un total de 100 % pour expliquer l'indice D.

Afin de déterminer la contribution d'une circonstance A, nous estimons d'abord la valeur de Shapley $Sh(A)$ de A, qui est l'impact de l'ajout d'une circonstance A et qui résulte de la somme des différences entre l'indice D des combinaisons possibles d'ensembles incluant A et de ceux n'incluant pas A.

$$Sh(A) = \sum_{S \subset W \setminus A} \frac{s!(w-s-1)!}{w!} [D(S \cup A) - D(S)] \quad (3)$$

Où W est l'ensemble des circonstances, w le nombre d'ensembles de circonstances, S un sous-ensemble de circonstances obtenu après avoir omis la circonstance A et s son cardinal. $D(S)$ est l'indice D estimé avec le sous-ensemble de circonstances S avec l'équation (2). $D(S \cup A)$ est l'indice D estimé avec le sous-ensemble des circonstances S et la circonstance A. Une autre formule de la valeur de Shapley $Sh(A)$ de A consiste à considérer S comme un sous-ensemble de toutes les circonstances (y compris A) et $Sh(A)$ est donné par :

$$Sh(A) = \sum_{S \subset W} \frac{(s-1)!(w-1)!}{w!} [D(S) - D(S \setminus A)] \quad (4)$$

Sastre et Trannoy (2002) ont montré que les équations (3) et (4) donnent les mêmes valeurs et que l'indice D de la population est la somme des valeurs de Shapley des circonstances. Par conséquent, la contribution de Shapley de la circonstance A dans l'indice D est : $Sh(A)/D$.

Si la décomposition de Shapley combinée à l'indice D fournit un visuel utile sur les inégalités d'accès aux services et aux possibilités en Afrique par les pays de l'échantillon, elle n'indique pas la signification statistique et l'ampleur des résultats. C'est pourquoi les effets marginaux estimés à partir des régressions par probit sont également inclus en tant qu'étape finale pour garantir l'exhaustivité de l'analyse.

Méthodologie de l'analyse de régression

Le présent rapport s'appuie sur un cadre de régression formel pour estimer les écarts entre les sexes concernant les trois questions soulevées. Selon la question et la nature de la variable de résultat de gauche, on utilise les moindres carrés ordinaires ou les modèles probit.

1. L'éducation influence-t-elle la prévalence de l'esprit d'entreprise et la motivation entrepreneuriale ? Y a-t-il des différences entre les sexes dans cette relation ?

Trois séries de questions sont explorées dans cette section. Premièrement, l'éducation a-t-elle une incidence sur la probabilité d'être entrepreneur et, dans l'affirmative, existe-t-il des données indiquant des différences entre les sexes ? Deuxièmement, l'éducation affecte-t-elle la motivation entrepreneuriale et si oui, existe-t-il des différences entre les sexes ? Troisièmement, l'éducation influence-t-elle les attitudes entrepreneuriales et, dans l'affirmative, existe-t-il des différences entre les sexes ? Ces trois séries de questions sont analysées de manière empirique à l'aide des enquêtes sur la population adulte recueillies par le consortium *Global Entrepreneurship Monitor* (GEM). La période visée est 2015-2017 pour deux raisons : les données la concernant sont à jour et on trouve plus de variables de contrôle que pour les périodes précédentes, notamment le lieu et la région de résidence des répondants. L'omission de ces variables pourrait fausser les résultats. L'échantillon comprend plus de 20 000 adultes de huit pays africains. Les trois questions sont mesurées par des variables de substitution qui prennent une forme binaire, en ce sens qu'elles sont égales à 1 pour une réponse affirmative et à 0 dans le cas contraire. C'est pourquoi le modèle probit est utilisé pour estimer l'équation ci-dessous :

$$Y_{ij} = \alpha + \beta_1 \text{gender}_{ij} + \beta_2 \text{education}_{ij} + \beta_3 \text{gender}_{ij} \times \text{education}_{ij} + \beta X_{ij} + \mu_i + \varepsilon_{ij}$$

Où Y_{ij} représente les indicateurs entrepreneuriaux comprenant une variable binaire qui est égale à 1 pour ceux qui sont entrepreneurs et à 0 pour ceux qui ne le sont pas ; la motivation entrepreneuriale est mesurée sous trois formes, à savoir les motivations liées à l'opportunité, à la nécessité et aux deux ; les attitudes entrepreneuriales sont mesurées par quatre indicateurs, notamment la connaissance personnelle d'autres entrepreneurs, l'identification des possibilités de création d'entreprise, les connaissances, les compétences et l'expérience nécessaires pour créer une entreprise, et la crainte de l'échec en tant que frein à la création d'entreprise. L'échantillon est constitué de tous les adultes ayant répondu à ces questions, mais seuls les entrepreneurs ont eu à répondre aux questions sur la motivation. Chaque indicateur est égal à 1 si le répondant répond par l'affirmative et à 0 dans le cas contraire. Par genre, on entend le sexe du répondant; il est égal à 1 pour les femmes et à 0 pour les hommes. Par éducation, on entend le niveau d'instruction selon quatre catégories : sans instruction ; achèvement de l'enseignement primaire et d'une partie du cycle secondaire ; achèvement de l'enseignement secondaire ; et achèvement de l'enseignement postsecondaire ou supérieur. Afin d'éviter la multicolinéarité, la variable éducation entre dans le modèle avec trois variables fictives, ce qui laisse comme catégorie de base l'absence d'instruction. Le terme d'interaction entre le genre et

l'éducation permet d'estimer l'impact différentiel du genre et de l'éducation sur l'entrepreneuriat. Le coefficient de genre dans l'équation ci-dessus représente donc l'incidence du fait d'être une femme analphabète sur un indicateur particulier de l'entrepreneuriat. Les coefficients sur les variables d'éducation mesurent l'impact du fait d'être un homme ayant terminé ses études primaires, secondaires ou supérieures sur l'inclusion financière. Pour les femmes ayant fait des études secondaires et supérieures, tous les coefficients pertinents, soit 13, sont combinés. X représente un vecteur de variables de contrôle, dont l'âge du répondant, l'âge au carré pour tenir compte de la non-linéarité, le quintile de revenu du ménage, la taille du ménage, la région de résidence (voir tableaux A.3 et A.4). Des variables fictives représentant le pays et l'année sont également incluses dans l'équation.

Tableau A.3

Effets marginaux de la régression par probit sur le lien entre éducation et esprit d'entreprise

	<i>Entrepreneur</i>	<i>Motivé par l'opportunité</i>	<i>Motivé par la nécessité</i>	<i>Motivé par l'opportunité et la nécessité</i>
Femmes	-0.0845*** (0,0123)	-0.0767*** (0,0215)	0.0693*** (0,0190)	-0.0026 (0,0183)
Sans instruction	0.0441*** (0,0154)	-0.0881*** (0,0293)	0.1480*** (0,0295)	-0.0536** (0,0247)
Enseignement primaire	0.0317** (0,0154)	-0.0940*** (0,0288)	0.1272*** (0,0300)	-0.0210 (0,0244)
Enseignement secondaire	-0.0376** (0,0154)			
Enseignement postsecondaire		0.1082*** (0,0320)	-0,0432 (0,0307)	-0,0659** (0,0263)
Femmes x sans instruction	0,0089 (0,0186)	0,0277 (0,0337)	-0,0221 (0,0297)	0,0058 (0,0283)
Femmes x enseignement primaire	0,0025 (0,0209)	0,0646 (0,0411)	0,0104 (0,0384)	-0,0562* (0,0335)
Femmes x enseignement secondaire	-0.0619*** (0,0200)	-0,0447 (0,0435)	-0,0173 (0,0402)	0,0825** (0,0415)
Âge	0,0300*** (0,0019)	-0,0073** (0,0032)	0,0002 (0,0030)	0,0064** (0,0027)
Âge au carré	-0,0003*** (0,0000)	0,0001** (0,0000)	-0,0000 (0,0000)	-0,0001** (0,0000)
Taille du ménage	0,0026*** (0,0009)	-0,0031** (0,0015)	0,0012 (0,0013)	0,0020 (0,0012)
Revenu du ménage du premier quintile	-0,1187*** (0,0096)	-0,0434** (0,0182)	0,0901*** (0,0165)	-0,0491*** (0,0152)

Revenu du ménage du deuxième quintile	-0,0516*** (0,0093)			
Revenu du ménage du troisième quintile		0,1187*** (0,0177)	-0,0910*** (0,0162)	-0,0275* (0,0148)
Observations	15 954	5 690	5 690	5 690

Note : Les erreurs-types robustes sont indiquées entre parenthèses. *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1.

Tableau A.4
Effets marginaux de la régression par probit sur le lien entre éducation et attitudes entrepreneuriales

	<i>Connaissez-vous personnellement quelqu'un qui a créé une entreprise au cours des deux années écoulées?</i>	<i>Y aura-t-il de bonnes possibilités de créer une entreprise au cours des six prochains mois?</i>	<i>Possédez-vous les connaissances, les compétences et l'expérience requises pour créer une entreprise ?</i>	<i>La peur de l'échec vous empêcherait-elle de créer une entreprise ?</i>
Femmes	-0.0791*** (0,0150)	-0.0589*** (0,0161)	-0.1313*** (0,0147)	0.0774*** (0,0142)
Sans instruction			-0.0545*** (0,0182)	-0.0137 (0,0168)
Enseignement primaire	0.0692*** (0,0176)	0.0785*** (0,0186)	-0.0501*** (0,0175)	0.0282* (0,0164)
Enseignement secondaire	0.0998*** (0,0184)	0.0989*** (0,0192)	-0.0472*** (0,0174)	-0.0186 (0,0164)
Enseignement postsecondaire	0.1659*** (0,0186)	0.1011*** (0,0192)		
Femmes x sans instruction	-0.0086 (0,0222)	-0.0032 (0,0237)	0.0445** (0,0208)	-0.0432** (0,0200)
Femmes x enseignement primaire	0,0163 (0,0230)	-0.0112 (0,0244)	0,0297 (0,0216)	-0.0109 (0,0214)
Femmes x enseignement secondaire	-0.0262 (0,0239)	-0.0113 (0,0251)	0,0033 (0,0226)	0,0154 (0,0220)
Âge	0.0140*** (0,0018)	0.0096*** (0,0019)	0.0230*** (0,0018)	-0.0017 (0,0015)
Âge au carré	-0.0002*** (0.0000)	-0.0001*** (0.0000)	-0.0003*** (0.0000)	0,0000 (0.0000)
Taille du ménage	0,0017 (0,0011)	0,0010 (0,0011)	-0.0009 (0,0011)	0,0009 (0,0010)
Revenu du ménage du premier quintile	-0.0690*** (0,0113)	-0.0177 (0,0113)	-0.1130*** (0,0109)	0.0337*** (0,0099)
Revenu du ménage du deuxième quintile	-0.0351*** (0,0109)		-0.0487*** (0,0105)	

Revenu du ménage du troisième quintile		-0.0045 (0,0116)		-0.0027 (0,0101)
Observations	15 929	13 893	15 827	15 716

Note : Les erreurs-types robustes sont indiquées entre parenthèses. *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1.

2. L'éducation influence-t-elle l'accès des femmes au financement ? Y a-t-il des différences entre les sexes dans cette relation ?

Étant donné que toutes les variables de résultat qui mesurent l'inclusion financière sont calculées sous forme binaire, la stratégie empirique est basée sur l'estimation de l'équation ci-dessous avec le modèle probit, puis sur le calcul des effets marginaux pour l'interprétation.

$$Y_{ij} = \alpha + \beta_1 \text{gender}_{ij} + \beta_2 \text{education}_{ij} + \beta_3 \text{gender}_{ij} \times \text{education}_{ij} + \beta X_{ij} + \mu_i + \varepsilon_{ij}$$

Où Y_{ij} représente l'inclusion financière, les indicateurs tels que la détention de comptes dans des institutions financières, l'épargne au cours des 12 mois écoulés, les emprunts au cours des 12 mois écoulés, l'épargne à des fins professionnelles, l'épargne dans des institutions financières, l'épargne dans des mutuelles d'épargne informelles, les emprunts à des fins professionnelles, les emprunts auprès d'institutions financières, les emprunts auprès de la famille et des amis et les emprunts auprès de mutuelles d'épargne informelles. Chaque indicateur est égal à 1 si le répondant répond par l'affirmative et à 0 dans le cas contraire. Par genre, on entend le sexe du répondant ; il est égal à 1 pour les femmes et à 0 pour les hommes. Par éducation, on entend le niveau d'instruction selon trois catégories : achèvement de l'enseignement primaire ou moins, achèvement de l'enseignement secondaire et achèvement de l'enseignement postsecondaire ou supérieur. Afin d'éviter la multicollinéarité, la variable éducation entre dans le modèle avec deux variables fictives pour l'achèvement de l'enseignement secondaire et postsecondaire, ce qui laisse l'achèvement de l'enseignement primaire ou moins comme catégorie de base. Le terme d'interaction entre le genre et l'éducation permet d'estimer l'impact différentiel du genre et de l'éducation sur l'entrepreneuriat. Le coefficient de genre dans l'équation ci-dessus représente donc l'incidence du fait d'être une femme ayant achevé les études primaires sur un indicateur particulier de l'entrepreneuriat. Les coefficients sur les variables d'éducation mesurent l'impact du fait d'être un homme ayant terminé ses études secondaires ou supérieures sur l'inclusion financière. Pour les femmes ayant fait des études secondaires et supérieures, tous les coefficients pertinents, soit 13, sont combinés. X représente un vecteur de variables de contrôle, dont l'âge du répondant, l'âge au carré pour tenir compte de la non-linéarité, le quintile de revenu du ménage, la taille du ménage, la situation d'emploi et la possession d'un téléphone portable. Des variables fictives représentant le pays sont également incluses dans l'équation (voir tableau A.5). Toutes les données datent de 2017. Malheureusement, le lieu de résidence et la région de résidence à l'intérieur du pays ne sont pas disponibles dans l'ensemble de données.

Tableau A.5

Résultats de la régression sur le genre, l'éducation et l'accès au financement

Groupe A. Possession d'un compte, épargne, genre et éducation					
	<i>Possède un compte dans un établissement financier</i>	<i>A épargné au cours des 12 mois écoulés</i>	<i>A épargné à des fins commerciales</i>	<i>A épargné dans un établissement financier</i>	<i>A épargné dans une mutuelle d'épargne informelle</i>
Genre	-0.0735*** (0,0078)	0.0148** (0,0073)	-0.0509*** (0,0107)	-0.0511*** (0,0105)	0.1545*** (0,0111)
A achevé les études secondaires	0.1852*** (0,0083)	0.0945*** (0,0081)	-0.0291*** (0,0108)	0.0938*** (0,0098)	-0.0125 (0,0116)
A achevé les études supérieures	0.4051*** (0,0154)	0.2017*** (0,0144)	-0.0087 (0,0172)	0.2541*** (0,0171)	-0.0904*** (0,0203)
Genre X A achevé les études secondaires	0,0153 (0,0111)	-0.0093 (0,0107)	-0.0035 (0,0144)	0,0075 (0,0135)	-0.0392*** (0,0152)
Genre X A achevé les études supérieures	-0.0422* (0,0240)	-0.0357 (0,0218)	-0.0021 (0,0256)	0.0444** (0,0225)	-0.0094 (0,0306)
Âge	0.0104*** (0,0008)	0.0062*** (0,0008)	0.0042*** (0,0012)	0.0068*** (0,0010)	0.0096*** (0,0012)
Âge au carré	-0.0001*** (0.0000)	-0.0001*** (0.0000)	-0.0001*** (0.0000)	-0.0001*** (0.0000)	-0.0001*** (0.0000)
Revenu - deuxième quintile	0.0642*** (0,0096)	0.0572*** (0,0088)	-0.0019 (0,0133)	0.0291** (0,0135)	0,0063 (0,0141)
Revenu - quintile intermédiaire	0.0942*** (0,0094)	0.0818*** (0,0086)	0,0121 (0,0129)	0.0449*** (0,0131)	0,0028 (0,0137)
Revenu – quatrième quintile	0.1359*** (0,0091)	0.1313*** (0,0084)	0,0145 (0,0124)	0.0977*** (0,0127)	0,0072 (0,0132)
Revenu - quintile le plus riche	0.2381*** (0,0089)	0.2044*** (0,0083)	0.0432*** (0,0121)	0.1768*** (0,0122)	-0.0312** (0,0129)
Taux d'activité	0.1318*** (0,0061)	0.1736*** (0,0057)	0.1676*** (0,0084)	0.0509*** (0,0076)	0.0569*** (0,0090)
Possession d'un téléphone portable	0.2547*** (0,0066)	0.1320*** (0,0063)	0.0596*** (0,0092)	0.1033*** (0,0087)	-0.0018 (0,0097)
Observations	43 564	43 564	21 396	21 400	20 082
Groupe B : Habitudes en matière d'emprunt, genre et éducation					
	<i>A épargné au cours des 12 mois écoulés</i>	<i>A épargné à des fins commerciales</i>	<i>A épargné dans un établissement financier</i>	<i>A emprunté auprès de la famille et des amis</i>	<i>A épargné dans une mutuelle d'épargne informelle</i>
Genre	-0.0057 (0,0071)	-0.0049 (0,0084)	-0.0014 (0,0076)	-0.0257** (0,0102)	0.0553*** (0,0191)
A achevé les études secondaires	0.0499*** (0,0078)	-0.0197** (0,0088)	0.0499*** (0,0077)	-0.0172 (0,0109)	0,0101 (0,0208)
A achevé les études supérieures	0.0842*** (0,0140)	-0.0199 (0,0150)	0.1340*** (0,0147)	-0.0601*** (0,0186)	-0.0514 (0,0418)

Genre X A achevé les études secondaires	-0.0331*** (0,0103)	-0.0111 (0,0119)	-0.0131 (0,0101)	-0.0078 (0,0145)	-0.0358 (0,0266)
Genre X A achevé les études supérieures	-0.0046 (0,0207)	-0.0103 (0,0234)	-0.0269* (0,0163)	0,0165 (0,0267)	0,0188 (0,0573)
Âge	0.0083*** (0,0008)	0.0058*** (0,0010)	0.0091*** (0,0009)	-0.0070*** (0,0011)	0.0060*** (0,0021)
Âge au carré	-0.0001*** (0.0000)	-0.0001*** (0.0000)	-0.0001*** (0.0000)	0.0001*** (0.0000)	-0.0000* (0.0000)
Revenu - deuxième quintile	0.0281*** (0,0085)	-0.0103 (0,0102)	0,0084 (0,0096)	0,0015 (0,0123)	-0.0249 (0,0242)
Revenu - quintile intermédiaire	0.0331*** (0,0084)	-0.0155 (0,0100)	0.0202** (0,0094)	0,0028 (0,0120)	-0.0398* (0,0239)
Revenu - quatrième quintile	0.0408*** (0,0082)	-0.0017 (0,0098)	0.0445*** (0,0093)	-0.0086 (0,0118)	-0.0128 (0,0229)
Revenu - quintile le plus riche	0.0345*** (0,0081)	0,0135 (0,0098)	0.0695*** (0,0091)	-0.0422*** (0,0117)	-0.0480** (0,0227)
Taux d'activité	0.1245*** (0,0056)	0.0908*** (0,0069)	0.0350*** (0,0059)	-0.0019 (0,0083)	0.0309* (0,0168)
Possession d'un téléphone portable	0.0706*** (0,0061)	0.0274*** (0,0072)	0.0368*** (0,0064)	-0.0072 (0,0088)	0,0001 (0,0165)
Observations	43 564	19 887	19 858	19 904	6 476

Notes : Les erreurs-types robustes sont indiquées entre parenthèses ; les variables fictives représentant le pays ne sont pas indiquées, faute d'espace, *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1.

3. Le financement aide-t-il les femmes à saisir les possibilités et à améliorer leur productivité ? Y a-t-il des différences entre les sexes dans cette relation ?

L'échantillon ne comprend que les entreprises formelles de l'économie urbaine non agricole qui emploient au moins cinq salariés, ce qui exclut les microentreprises et les entreprises de toutes tailles de l'économies rurale, agricole et informelle. Selon la nature de la variable de résultat de gauche, les moindres carrés ordinaires ou les modèles probit sont utilisés pour estimer l'équation ci-dessous avec des erreurs-types robustes.

$$\theta_{ij} = \alpha + \beta_1 \text{gender}_{ij} + \beta_2 \text{financial_constraint}_{ij} + \beta_3 \text{gender}_{ij} \times \text{financial_constraint}_{ij} + \beta X_{ij} + \mu_i + \varepsilon_{ij}, \quad (1)$$

Où θ_{ij} représente les indicateurs de performance des entreprises et d'accès aux possibilités dans le pays i et l'entreprise j , mesurés soit comme variables continues (1) soit comme variables binaires (2). La croissance annuelle moyenne de l'emploi, la croissance annuelle réelle des ventes, l'utilisation des capacités et le nombre d'heures de travail hebdomadaire constituent le premier ensemble de variables continues. L'innovation concernant les produits, l'innovation concernant les procédés, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication et le fait d'avoir remporté ou tenté de remporter des marchés publics sont mesurés comme des variables binaires. Alors que le modèle des moindres carrés ordinaires est utilisé pour les variables continues, c'est le modèle probit qui est utilisé pour les variables binaires car le premier donne des estimations incohérentes avec des variables dépendantes limitées. Après les estimations par probit, les effets marginaux sont estimés et

présentés. Par genre, on entend une variable fictive qui est égale à 1 si le principal propriétaire de l'entreprise est une femme et à zéro dans le cas contraire. Par contrainte financière, on entend la mesure subjective de l'accès au financement ; elle est égale à 1 si l'accès au financement est une contrainte majeure ou sévère et à zéro dans le cas contraire (voir tableau A.6). Le terme d'interaction entre le genre et l'éducation permet d'estimer l'impact différentiel du genre et de la contrainte financière subie par le propriétaire de l'entreprise. Par exemple, lorsque le genre est égal à zéro, la variable genre et le terme d'interaction disparaissent, laissant seulement le coefficient de la contrainte financière à estimer, lequel représente les entreprises détenues par des hommes qui déclarent que l'accès au financement est une contrainte majeure ou sévère. **X** est une matrice de variables de contrôle types pour l'analyse au niveau de l'entreprise, comprenant l'âge, la taille et le secteur d'activité des entreprises, la propension à exporter des entreprises et de la région et la propension des entreprises à acheter des actifs. Des variables fictives représentant le pays et l'année sont également incluses dans l'équation. Cette équation de régression de référence est estimée à la fois au niveau régional (les entreprises des 35 pays étant fusionnées en un seul échantillon) et au niveau national (dans ce cas, on n'utilise pas de variables fictives pour le pays, mais on conserve des variables fictives pour l'année en raison de la possibilité d'avoir un échantillonnage pluriannuel).

Tableau A.6

Résultats de la régression pour le financement, le genre et la productivité

	<i>Croissance des ventes</i>	<i>Croissance de l'emploi</i>	<i>Utilisation des capacités</i>	<i>Heures de travail</i>
Genre	17.310*	7.517**	0,399	-4.560***
	(10,186)	(3,350)	(1,421)	(1,668)
Contrainte financière	5,985	1,270	-2.703***	-3.769***
	(4,941)	(1,661)	(0,670)	(0,941)
Genre x contrainte financière	-7.391	-7.402	3,272	4.556*
	(15,480)	(4,790)	(2,124)	(2,714)
Observations	11 598	14 680	6 370	7 181
Carré de R ajusté	0,102	0,067	0,111	0,100
	<i>Innovation concernant les produits</i>	<i>Innovation concernant les procédés</i>	<i>Marchés publics</i>	<i>TIC</i>
Genre	0.058***	0,005	-0.033**	-0.035*
	(0,019)	(0,016)	(0,014)	(0,019)
Contrainte financière	0.022**	-0.006	0.027***	-0.039***
	(0,010)	(0,008)	(0,007)	(0,010)
Genre x contrainte financière	-0.072***	-0.030	0,024	0,005
	(0,028)	(0,024)	(0,023)	(0,030)
Observations	14 647	14 603	14 920	14 531
Pseudo R ²	0,142	0,154	0,097	0,268

Note : Les erreurs-types robustes sont indiquées entre parenthèses. *** p<0,01, ** p<0,05, * p<0,1.

Cette enquête empirique, réalisée à l'aide des méthodes quantitatives les plus simples, n'est que la première étape d'une enquête sur la relation entre le genre, l'accès au financement et la productivité des entreprises et l'accès aux possibilités en Afrique. L'identification d'une relation de cause à effet avec les études secondaires dépasse le cadre du présent rapport, car il est peu probable qu'une variable instrumentale valable puisse être trouvée parmi les indicateurs pour saisir la variation exogène des variables indirectes des contraintes financières entre les entreprises et les pays. L'évaluation des changements de politique exogènes dans les pays africains, en ce qui concerne l'inclusion financière, peut offrir un moyen de saisir l'effet causal de la corruption sur les performances des entreprises dans une perspective de genre. Les travaux futurs identifieront ces changements de politique, le cas échéant, et estimeront la relation au niveau national.

Références

Adoho, F., S. Chakravarty, D.T. Korkoyah, Jr, M. Lundberg et A. Tasneem. 2014. "The impact of and adolescent girls employment program : the EPAG Project in Liberia". Document de recherche sur les politiques 6832. Banque mondiale, Département de la recherche sur les politiques, Washington.

Ahaibwe, Gemma, Sarah Ssewanyana et Ibrahim Kasirye (2018). Education, marriage, fertility and labour market experiences of young women in Uganda: evidence from qualitative assessment. Economic Policy Research Centre Occasional Paper No. 46. Kampala

Alibhai, Salman, Niklas Buehren et Sreelakshmi Papineni (2015). Female entrepreneurs who succeed in male-dominated sectors in Ethiopia. Gender Innovation Lab, Policy Brief No. 12.

Allen, Elaine I., Nan Langowitz et Maria Minniti (2007). Rapport 2006 sur les femmes et l'esprit d'entreprise. Global Entrepreneurship Monitor.

Asiedu, Elizabeth, et autres (2013). Access to Credit by Firms in Sub-Saharan Africa: How Relevant is Gender? *American Economic Review: Papers & Proceedings*, vol. 103, No. 3, p. 293–297.

Aterido, Reyes, Thorsten Beck et Leonardo Iacovone (2011). Gender and finance in Sub-Saharan Africa: Are women disadvantaged? Document de recherche sur les politiques No. WPS5571. Banque mondiale, Washington.

Bandiera, Oriana, et autres (2015). Women's empowerment in action: Evidence from a randomized control trial in Africa. Document de travail No. - 187. Genève : Organisation internationale du Travail.

Barros, Ricardo Paes de, et autres (2009). Measuring Inequality of Opportunities in Latin America and the Caribbean. Banque mondiale, Washington.

Beaman, Lori, Dean Karlan et Bram Thusybaert (2014). Saving for a (not so) rainy day: a randomized evaluation of savings groups in Mali. NBER Working Paper, No. 20600, octobre. Cambridge (Massachusetts), États-Unis : National Bureau of Economic Research.

Bhola, Reena, et autres (2006). Explaining engagement levels of opportunity and necessity entrepreneurs. EIM Business and Policy Research, H200610. Pays-Bas.

Björkman-Nyqvist, Martina (2013). Income shocks and gender gaps in education: Evidence from Uganda, *Journal of Development Economics*, vol. 105, p. 237-253.

Blanchard, Alain, et Tonia Warnecke (2010). Shaping economic practices in China's post-command economy period: the interaction of politics, economics, and institutional constraints. *International Journal of Pluralism and Economics Education*, vol.1, n° 4, p. 290-302.

Blattman, Christopher, et autres (2013). Building women's economic and social empowerment through enterprise. an experimental assessment of the Women's Income Generating Support (WINGS) Programme in Uganda. Logical study series, vol.1, No. 1, Washington : Groupe de la Banque mondiale.

Blattman, Christopher, Nathan Fiala et Sebastian Martinez (2014). Generating Skilled Self-Employment in Developing Countries: Experimental Evidence from Uganda. *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 129, No 2, p. 697 à 752.

Blattman, Christopher, et Stefan Dercon (2018). The Impacts of Industrial and Entrepreneurial Work on Income and Health: Experimental Evidence from Ethiopia. *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 10, No 3, p. 1 à 38.

Blimpo, Moussa, et Todd Pugatch (2018). Teacher Training and Entrepreneurship Education: Evidence from a Curriculum Reform in Rwanda. *The American Economic Association's registry for randomized controlled trials (AEA RCT) Registry*. 20 juillet.

Brixiova, Zuzana, et Thierry Kangoye (2015). Gender and Constraints to Entrepreneurship in Africa: New Evidence from Swaziland. Août 2015. IZA Discussion Paper No. 9273. Bonn (Allemagne) : Institut d'économie du travail (IZA).

Buvinic, Mayra, et Rebecca Furst-Nichols (2014). Promoting Women's Economic Empowerment: What Works? Document de recherche sur les politiques No. 7087. Banque mondiale, Washington.

Campos, Francisco, et autres (2015). Breaking the metal ceiling: Female entrepreneurs who succeed in male-dominated sectors. Banque mondiale, Washington.

Casaburi, Lorenzo, et Jack Willis (2018). Time vs. State in Insurance: Experimental Evidence from Contract Farming in Kenya. *American Economic Review*, vol. 108, n° 12, p. 3778 à 3813.

Charmes, Jacques (2015). Time Use Across the World: Findings of a World Compilation of Time Use Surveys. Document de travail pour le bureau chargé du Rapport sur le développement humain du PNUD 2015. New York.

Cho, et autres, 2013 ; Gender Differences in the Effects of Vocational Training: Constraints on Women and Drop-Out Behaviour. Banque mondiale, Washington.

Cole, Shawn, et autres (2014). Evaluation of old mutual's on the money program: financial literacy in South Africa. Dans *Enhancing Financial Capability and Behaviour in Low- and Middle-Income Countries*, Mattias Lundberg et Florentina Mulaj, eds, p. 451-494. Banque mondiale, Washington.

Cuberes, David, et Marc Teignier (2016). Aggregate Effects of Gender Gaps in the Labour Market: A Quantitative Estimate. *Journal of Human Capital*, vol. 10, n° 1, p. 1 à 32.

De Jong, Eelke, Jeroen Smits et Abiba Longwe (2017). Estimating the Causal Effect of Fertility on Women's Employment in Africa Using Twins. *World Development*, vol. 90, p. 360 à 368.

Demirguc-Kunt, Asli, Leora Klapper et Dorothe Singer (2013). Financial Inclusion and Legal Discrimination Against Women: Evidence from Developing Countries. Document de recherche sur les politiques No. 6416. Banque mondiale, Washington.

Demirguc-Kunt, Asli, et autres (2017). The Global Findex Database 2017: Measuring Financial Inclusion and Fintech Revolution, brochure de présentation. Banque mondiale, Washington.

DeTienne, Dawn R., et Gaylen N. Chandler (2007). The role of gender in opportunity identification. *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol.31, n° 3, p. 365 à 386.

Dolinsky, Arthur L., et autres (1993). The effects of education on business ownership: A longitudinal study of women. *Entrepreneurship Theory and Practice*, vol.18, n° 1, p. 43 à 53.

Dupas, Pascaline, et Jonathan Robinson (2009). Savings Constraints and Microenterprise Development: Evidence from a Field Experiment in Kenya. NBER Working Papers, No. 14693. Cambridge (Massachusetts), États-Unis : National Bureau of Economic Research.

_____ (2013). Savings Constraints and Microenterprise Development: Evidence from a Field Experiment in Kenya. *American Economic Journal: Applied Economics*, vol. 5, No 1, p. 163 à 192.

Commission économique pour l'Afrique (2017a). Regard sur l'économie féminine en Afrique. Miméographe non publié.

(2017b). Autonomisation économique des femmes : stimuler l'entrepreneuriat féminin en Afrique. Miméographe non publié.

Falk, Martin, et Thomas Leoni (2009) Characteristics of self-employment among university graduates. *Applied Economics Letters*, vol. 16, No. 10, p. 1065 à 1071.

Fayolle, Alain, et Paula Kyrö (2008). The Dynamics Between Entrepreneurship, Environment and Education. Cheltenham (Royaume-Uni) : Edward Elgar Publishing.

Fetsch, Emily, Chris Jackson et Jason Wiens (2015). Women Entrepreneurs are Key to Accelerating Growth. Kauffman Foundation, 20 juillet. Disponible à l'adresse suivante : www.kauffman.org/-/media/kauffman_org/resources/2015/entrepreneurship-policy-digest/july-2015/women_entrepreneurs_are_key_to_accelerating_growth.pdf.

Folbre, Nancy (2018). Developing Care: Recent Research on the Care Economy and Economic Development. Centre de recherches pour le développement, Ottawa.

Ganle, John K., Kwadwo Afiriye et Alexander Y. Segbefia (2015). Microcredit: Empowerment and Disempowerment of Rural Women in Ghana. *World Development*, vol. 66, p. 335 à 345.

Gine, Xavier, Jessica Goldberg et Dean Yang (2012). Credit Market Consequences of Improved Personal Identification: Field Experimental Evidence from Malawi. *American Economic Review*, vol. 102, n° 6, p. 2923 à 2954.

Global Entrepreneurship Monitor (2017). Women's Entrepreneurship 2016/17 Report. Global Entrepreneurship Research Association, Londres.

Hallward-Driemeier, Mary (2013). Enterprising Women; Expanding Economic Opportunities in Africa. Banque mondiale, Washington.

Hallward-Driemeier, Mary, et Alejandro Rasteletti (2010). *Women's and Men's Entrepreneurship in Africa*. Document de travail de la Banque mondiale, Washington.

Hallward-Driemeier, Mary, et Tazeen Hasan (2012). *Empowering Women: Legal Rights and Economic Opportunities in Africa*. Africa Development Forum series. Banque mondiale, Washington.

Hoyos, Alejandro (2013). HOISHAPLEY : Module Stata pour effectuer la décomposition Shapley de l'indice d'opportunité humaine, composants logiciels statistiques S457618. Boston (États-Unis) : Département d'économie du Boston College.

Organisation internationale du Travail (2018). *Emploi et questions sociales dans le monde – Tendances de l'emploi des femmes*. Genève.

Centre du commerce international (2014). *L'autonomisation des femmes par le biais des marchés publics*. Genève.

Islam, Asif, et Mohammad Amin (2016). Women managers and the gender-based gap in access to education: evidence from firm-level data in developing countries *Feminist Economics*, vol. 22, n° 3, p. 127 à 153.

Iversen, Jens, Nikolaj Malchow-Møller et Anders Sørensen (2016). Success in entrepreneurship: a complementarity between schooling and wage-work experience. *Small Business Economics*, vol. 47, n° 2, p. 437 à 460.

Jamison, Julian, Dean Karlan et Jonathan Zinman (2014). Evidence from Ugandan Youth Clubs. NBER Working Paper, No. 20135, mai. Cambridge (Massachusetts), États-Unis : National Bureau of Economic Research.

Karlan, Dean, et Jonathan Zinman (2008). Credit Elasticities in Less-Developed Economies: Implications for Microfinance. *American Economic Review*, vol. 93, n° 8, p. 1040 à 1068.

Karlan, Dean, et autres (2011). Crop Price Indemnified Loans for Farmers: A Pilot Experiment in Rural Ghana. *The Journal of Risk and Insurance*, vol. 78, n° 1, p. 37 à 55.

Kelley, Donna, et autres (2013). *The Global Entrepreneurship Monitor - 2012 Women's Report*. Wellesley (Massachusetts), États-Unis : Babson College.

Kobeissi, Nada (2010). Gender factors and female entrepreneurship: international evidence and policy implications. *Journal of International Entrepreneurship*, vol. 8, n° 1, p. 1 à 35.

Koenig, Michael, et autres (2003). Women's status and domestic violence in rural Bangladesh: individual and community-level effects. *Démography*, vol. 40, n° 2, p. 269 à 288.

Nichter, Simeon, et Lara Goldmark (2009). Small Firm Growth in Developing Countries. *World Development*, vol. 37, n° 9, p. 1453 à 1464.

Nix, Emily, Elisa Gamberoni et Rachel Heath (2016). Bridging the Gender Gap: Identifying What is Holding Self-employed women back in Ghana, Rwanda, Tanzania and the Republic of the Congo. *World Bank Economic Review*, vol. 30, No. 3, p. 501 à 521.

Orhan, Muriel et Don Scott (2001). Why women enter into entrepreneurship: an explanatory model. *Women in Management Review*, vol. 16, n° 5, p. 232 à 247.

Paes de Barros, Ricardo, Jose R. Molinas et Jaime Saavedra (2008). Measuring Inequality of Opportunities for Children. Manuscrit non publié. Banque mondiale, Washington.

Rehman, Sumaira, et Muhammad Azam Roomi (2012). Gender and work-life balance: a phenomenological study of women entrepreneurs in Pakistan. *Journal of Small Business and Enterprise Development*, vol. 19, n° 2, p. 209 à 228.

Sastre, Mercedes, et Alain Trannoy (2002). Shapley Inequality Decomposition by Factor Components: Some Methodological Issues. *Journal of Economics*, vol. 77, p. 51 à 89.

Shapley, Lloyd S. (1953). A Value for n-Person Games. *Annals of Mathematics Studies*, n° 28, p. 307 à 317.

Shorrocks, Anthony F. (1999). Decomposition Procedures for Distributional Analysis: A Unified Framework Based on the Shapley Value. Essex (Royaume-Uni) : Université d'Essex. Miméographe.

Simoes, Nadia, Nuno Crespo et Sandrina B. Moreira (2016). Individual determinants of self-employment entry: what do we really know? *Journal of Economic Surveys*, vol. 40, n° 5, p. 783 à 806.

Compilateur STAT. Base de données en ligne. Enquêtes démographiques et de santé pour la période 2010-2017. Disponible à l'adresse suivante : www.statcompiler.com.

Suri, Tavneet, et William Jack (2016). The Long-Run Poverty and Gender Impacts of Mobile Money. *Science*, vol. 354, n° 6317, p. 1288 à 1292.

Nations Unies (2017). Ne laisser personne derrière : agir pour un changement transformationnel sur l'autonomisation économique des femmes. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur l'autonomisation économique des femmes.

Van der Sluis, Van Praag et Vijverberg, 2008). Education and entrepreneurship selection and performance: a review of the empirical literature. *Journal of Economic Surveys*, vol. 22, n° 5, p. 795 à 841.

Von Greiff, Jenny (2009) Displacement and self-employment entry. *Labour Economics*, vol. 16, n° 5, p. 556 à 565.

Woetzel, Jonathan A., et autres (2015). The Power of Parity: How Advancing Women's Equality Can Add \$12 Trillion to Global Growth. Washington, : McKinsey & Co.

Groupe de la Banque mondiale (2017). Base de données Global Findex. Washington

Banque mondiale (2017). Rapport sur le développement dans le monde 2018 : apprendre à réaliser la promesse de l'éducation. Washington

Women, Business and the Law Database. Washington

World Bank Enterprise Surveys, base de données (2013-2018). Washington
